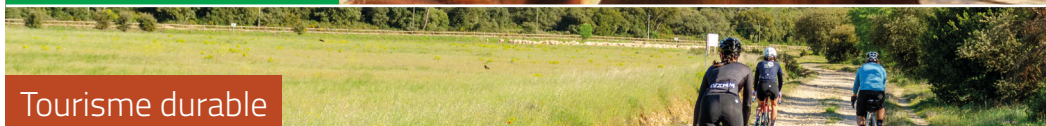


Programmation 2014/2022

Bilan des 62 projets



Agriculture de qualité



Tourisme durable



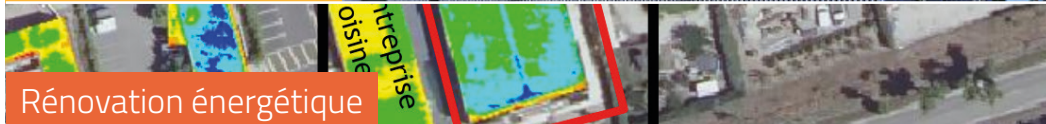
Services aux particuliers



Transition écologique



Matériaux biosourcés



Rénovation énergétique



Coopération

Mot du Président

La programmation pluriannuelle européenne du LEADER 2014-2022 se terminant, place au bilan ! Ce livret vous présente les 62 projets financés dans le Pays d'Arles sur la période, qui témoignent de la richesse et de la diversité des initiatives de notre territoire.

Les fonds structurels européens ont une réalité sur les territoires ruraux. S'ils ont représenté 950 millions d'euros en région Provence Alpes Côte d'Azur sur la période 2014-2022, 540 millions ont été dédiés au développement rural au travers du FEADER (Fonds européen agricole de développement rural). Pour une intervention au plus proche des territoires, la Région, Autorité de gestion, a délégué au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles une partie de la gestion de ces fonds par le biais du programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale).

LEADER est le seul dispositif du FEADER dont les cadres d'intervention sont construits en local, avec des acteurs publics et privés : il s'agit donc d'une intervention sur-mesure, adaptée aux caractéristiques et aux besoins du territoire. Sur la période 2014-2022, la gouvernance était assurée par 23 acteurs du territoire au travers de Comités de programmation dont le rôle consistait à sélectionner les projets, à engager le FEADER et à prendre les décisions sur les orientations du programme.

LEADER a accompagné et financé des porteurs de projets, publics comme privés, intervenant dans des domaines variés : agriculture et tourisme durables, accès aux services et mobilité, entreprises responsables, énergies renouvelables et matériaux biosourcés, rénovation énergétique et coopération. Tous ces projets ont en commun d'être structurants, partenariaux et/ou collectifs, innovants et respectant les principes du développement durable.

Une autre spécificité de ce programme européen est l'accompagnement de proximité renforcé tout au long de la vie d'un projet. Il est assuré par l'équipe technique LEADER et l'ensemble des agents du PETR, en étroite collaboration avec les partenaires du territoire : les trois intercommunalités (Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et Terre de Provence Agglomération), les deux Parcs naturels régionaux des Alpilles et de Camargue, ainsi que les trois chambres consulaires (la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles).

Au total sur cette période 2014-2022, 62 projets ont bénéficiés d'un financement pour un montant total de 3.739.848€ de fonds publics, répartis entre le FEADER (60%), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (35%) et le PETR du Pays d'Arles (5%). Tous ces projets ont très largement contribué au développement rural et à l'essor du Pays d'Arles, faisant du LEADER l'incarnation de l'Europe dans les territoires ruraux.



Merci aux acteurs qui ont contribué à la réussite de ce programme : porteurs de projet, accompagnateurs, gestionnaires, financeurs, élus et techniciens, membres du Comité de programmation... une dynamique collective pour contribuer au développement durable du Pays d'Arles.

Jean Mangion

Président du GAL du Pays d'Arles

Sommaire

Présentation de LEADER	5
Le GAL du Pays d'Arles	6
Le fonctionnement de LEADER	7
Le Comité de Programmation	8
La Programmation 2014-2022 en chiffres	9
Présentation des projets financés :	
Fiche action 1	11
<i>« Dynamiser une activité agricole de qualité en développant les débouchés économiques et l'installation »</i>	
Fiche action 2	30
<i>« Renforcer l'offre touristique territoriale durable »</i>	
Fiche action 3	56
<i>« Soutenir la mobilité et consolider les services aux particuliers »</i>	
Fiche action 4	64
<i>« Soutenir la transition des entreprises de proximité vers une économie responsable »</i>	
Fiche action 5	70
<i>« Produire localement de l'énergie et des matériaux biosourcés en valorisant les ressources naturelles, les déchets et les sous-produits du territoire »</i>	
Fiche action 6	73
<i>« Soutenir le développement du marché de la rénovation énergétique et l'usage des matériaux biosourcés dans les bâtiments »</i>	
Fiche action 7	75
<i>« Coopération »</i>	
Glossaire	79
Les Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI)	80
Les fonds européens 2014-2022	81

Présentation de LEADER

Le programme LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » est **un programme européen géré au niveau local** afin de soutenir les territoires ruraux, à travers le financement de projets ne pouvant pas être financés par les dispositifs de droit commun.

Il encourage les démarches innovantes, partenariales, de coopération et permet de créer des emplois.

Ce dispositif est co-financé par le **Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)** et un **financeur national** : la Région SUD PACA ou le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles.

Ce programme de développement rural est fondé sur **7 principes** :



LEADER s'appuie sur un mode de gouvernance spécifique : **le développement local par les acteurs locaux.**

Autorité de gestion responsable de la mise en œuvre du FEADER sur son territoire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a délégué l'exécution d'une partie de ses missions. En PACA, la gestion administrative, juridique et financière a été confiée à 13 Groupes d'Action Locale (GAL), dont le **PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL et RURAL DU PAYS D'ARLES (PETR)**.

3 EPCI :

- Communauté d'agglomération «Arles Crau Camargue Montagnette» - ACCM
- Communauté de Commune «Vallée des Baux Alpilles» - CCVBA
- Terre de Provence Agglomération - TPA

2 Parcs naturels régionaux :

- Parc Naturel Régional de Camargue
- Parc Naturel Régional des Alpilles

GAL du Pays d'Arles

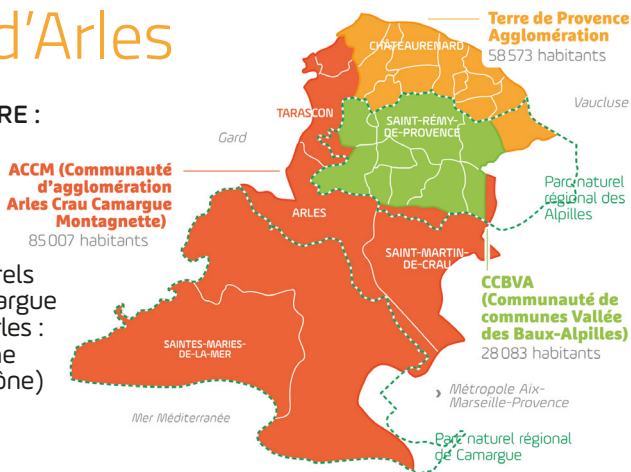
CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE :

Intercommunalités : 3

Nombre de communes : 33
(les 29 communes des EPCI +
4 communes dans les Parcs naturels
régionaux des Alpilles et de Camargue
qui ne font pas partie du Pays d'Arles :
Sénas, Lamanon, Eygalières et une
partie de Port Saint-Louis-du Rhône)

Nombre d'habitants : 143 912

Superficie : 2 425 km²



Caractéristiques du territoire :

S'étendant entre la mer Méditerranée, le Rhône et la Durance, le Pays d'Arles jouit d'un patrimoine naturel, paysager et culturel diversifié et exceptionnel qui fait sa renommée internationale et sa richesse. Le Pays d'Arles constitue ainsi un territoire de respiration dans un vaste espace méditerranéen situé entre Montpellier, Avignon et Marseille. L'agriculture et le tourisme tiennent une place forte sur le territoire par des produits emblématiques, une identité forte et une situation géographique propice à son rayonnement. Les entreprises de proximité, ainsi que l'offre de biens et services demeurent un levier pour dynamiser et structurer le territoire. Enfin, le Pays d'Arles possède un potentiel remarquable pour réussir la transition énergétique et écologique.

1 stratégie : «Agir pour une économie de proximité basée sur la qualité»

Un territoire qui affirme sa vocation
de cœur agricole de la Provence

La transition du secteur
vers une offre touristique
territoriale durable



Soutenir l'installation de la
filière à forte valeur ajoutée

Une offre de biens et services de proximité
de qualité, dynamiques et accessibles pour les
habitants, les visiteurs et les entreprises

Et des objectifs transversaux : mettre en avant les actions structurantes, collectives, innovantes et contribuant au développement durable.

L'équipe territoriale d'animation est composée de :

- l'équipe LEADER Pays d'Arles
- l'équipe pluridisciplinaire du Pays d'Arles
- des techniciens des Parcs Naturels Régionaux (Camargue/Alpilles), des 3 Intercommunalités du territoire (ACCM-CCVBA-TPA) et des chambres consulaires.

Fonctionnement de LEADER

• **Une instance décisionnelle** en partenariat public / privé : le Comité de Programmation (COPROG)

• **Une stratégie de territoire** : « Agir pour une économie de proximité basée sur la qualité », déclinée en fiches-action :

1. Agriculture de qualité et débouchés économiques
2. Offre touristique territoriale durable
3. Mobilité et services aux particuliers
4. Transition des entreprises de proximité vers une économie responsable
5. Production d'énergie et de bio-matériaux
6. Rénovation énergétique et matériaux biosourcés
7. Coopération (sur les 6 thématiques)

• **Un territoire éligible** : le Pays d'Arles (hors Arles, territoire urbain)

• **Des porteurs de projets** : association, entreprise, collectivité publique, syndicat mixte...

• **Des Appels à projets** tout au long de la programmation

• **Des projets** : structurants, innovants, créateurs d'emploi, collectifs

• **Des dépenses éligibles** : frais salariaux ; études, conseils, formation ; communication ; matériels, équipements ; petits aménagements ; petits investissements...
(Et des dépenses inéligibles : gros œuvre, achat de terrain...)

• **Un plan de financement** :

- **Une aide publique** de maximum 90 %
 - Financeur national (Région SUD PACA ou PETR) : 40 %
 - FEADER : 60%
- Autofinancement de minimum 10 %

• **Un accompagnement continu** de l'équipe LEADER, du dépôt du projet au bilan final.

• **Des obligations européennes** : réglementations, justification, publicité...

• **Des contrôles** : de la Région, de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, organisme payeur du FEADER), de la CCCOP (Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs, auditeur national de l'utilisation des fonds européens)

Présentation du Comité de Programmation

La gouvernance mise en place par le GAL Pays d'Arles s'articule autour d'un Comité de programmation, organe décisionnaire pour toutes les orientations et la programmation des projets.

Ce Comité de programmation est présidé par Jean Mangion, Président du GAL, et est constitué de 46 membres issus d'un collège public et d'un collège privé.

- Collège privé : 24 membres dont 12 titulaires et 12 suppléants,
- Collège public : 22 membres dont 11 titulaires et 11 suppléants.

Collège public (11)	Collège public (12)
PETR du Pays d'Arles (1)	
Parc Naturel Régional de Camargue (2)	Experts en agriculture
Parc Naturel Régional des Alpilles (2)	Experts en tourisme
ACCM (1)	Experts en service/entreprises
CCVBA (1)	Experts en Développement durable/ Val. ressource
TERRE DE PROVENCE (1)	Experts de l'économie et de l'emploi
Chambre de Commerce et d'Industrie (1)	Experts artisanat/bâtiment
Chambre d'Agriculture (1)	Généralistes
Chambre des métiers et de l'artisanat (1)	

Les missions du Comité de programmation sont les suivantes :

- promouvoir le dispositif LEADER par la mise en place d'outils de communication
- avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader ;
- assurer la sélection des opérations présentées :
 - 1) en émettant un avis en opportunité
 - 2) en actant une notation et un classement à partir d'une grille de sélection
- garantir l'absence de conflits d'intérêt lors du vote des opérations présentées ;
- se voir présenter les avis techniques sur les projets à financer et statuer sur chacun
- dresser un état d'avancement annuel du dispositif ;
- évaluer périodiquement les progrès réalisés ;
- examiner les résultats de la mise en œuvre ;
- piloter le processus d'évaluation ;
- établir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement / stratégie ;
- examiner le suivi financier.

La Programmation 2014-2022 en chiffres

62

Projets
soutenus

55

Porteurs

3.739.848€

Coût total de subvention
(convention)

20

Appels à
projets

3.390.130€

Montant total de subvention payé

39

Comités de
Programmation

34

Emplois
créés

21
femmes

13
hommes

LES PROJETS FINANCÉS **2014-2022**

1

Dynamiser une activité agricole de qualité en développant les débouchés économiques et l'installation

En cohérence avec la Charte agricole du Pays d'Arles intitulée « Le Pays d'Arles, un bassin de production de qualité pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires de demain », le territoire prévoit accompagner l'installation, le développement des pratiques de qualité et la valorisation des productions identitaires, diversifiées et de qualité

3 volets :

- Favoriser l'installation et dynamiser le foncier agricole : actions innovantes et expérimentales de type couveuses et hameaux agricoles, structuration d'îlots fonciers...
- Valoriser et développer une agriculture de qualité qui respecte les ressources naturelles, les milieux et le consommateur : actions d'animation, d'accompagnement, de communication, de formation, de sensibilisation, de diagnostic en lien avec les pratiques de qualité et/ou les pratiques durables (certifications, Labels, Bio, techniques de qualité, MAEC...)
- Diversifier les débouchés commerciaux en circuit court de proximité et en circuit long : le regroupement de producteurs, l'approvisionnement en produits locaux auprès des professionnels, la commercialisation, la distribution et /ou la livraison, la création d'outils de transformation, la promotion de la production locale de qualité, la commercialisation en circuits longs (export/national) ...

18 projets soutenus :

Montant total LEADER : 1.175.816€

Dont fonds Région : 447.477€

Dont fonds PETR : 22.850€

Dont FEADER : 705.489€

*Les montants sont arrondis**



Mise en place d'un espace test agricole

Description de l'opération

La Maison Familiale et Rurale a souhaité développer un dispositif « espace test » pour que des agriculteurs puissent tester temporairement leur projet dans un cadre sécurisé, grâce à un hébergement juridique, un accompagnement renforcé et une mise à disposition d'équipements et de terres.

La mise en œuvre du projet a été effective sur le plan technique grâce à l'achat de matériel agricole, et à l'aménagement et la préparation du terrain mis à la disposition par la municipalité d'Eyragues.

L'espace test est créé depuis le 04 janvier 2021 grâce à la détermination des partenaires : Provence Création d'Entreprise (pour l'hébergement juridique), la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la MFR d'Eyragues qui est porteuse du projet. Trois «cuvés» ont testé leur projet d'installation, le dernier développant un projet de culture maraîchère biologique.

Le porteur de projet

Maison familiale et rurale d'Eyragues

Financement

Coût total du projet : 119 210 €

Subvention LEADER : 88 655 €

Durée du projet

2017-2024

Autofinancement

30 555 €

Région SUD PACA

35 462 €

FEADER

53 193 €



Mise en place de conservatoires de l'abeille noire

Description de l'opération

Deux conservatoires ont été créés afin de préserver l'abeille noire : un dans les Alpilles à Fontvieille composé de 20 essaims et le second en Camargue avec 25 ruches. L'Apier a participé aux assises nationales des conservatoires durant lesquelles des référentiels de formation ont été créés, permettant d'avoir un cadre commun pour tous les conservatoires. Les ateliers de sensibilisation et de transmission de bonnes pratiques ont été organisés auprès des particuliers, scolaires et des professionnels. Ont été instruits sur les conservatoires : 15 stagiaires, 8 classes sur le territoire d'Arles et de Mas-Thibert, dans le cadre des cahiers ressources des actions éducatives de la ville d'Arles et 6 classes en animation ponctuelle.

Par ailleurs, un travail est engagé avec le PNRA dans le massif forestier des Alpilles, afin de protéger les essaims en évitant l'implantation de ruches concurrentes. Le projet s'est terminé en décembre 2020. Trois personnes en cours d'installation travaillaient en collaboration avec l'Apier sur l'introduction de l'abeille noire provençale sur le département. Elles prévoyaient d'essaimer le projet et de former d'autres élèves, notamment sur les questions d'installation agricole en permaculture et agroforesterie.

Le porteur de projet

Association L'Apier ou
le mur à des oreilles

Financement

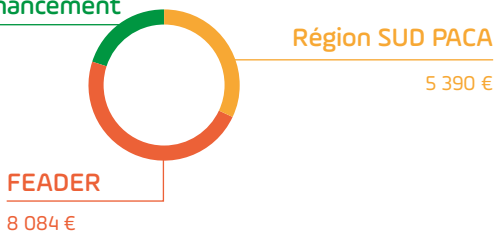
Coût total du projet : 16 842 €
Subvention LEADER : 13 474 €

Durée du projet

2016-2021

Autofinancement

3 368 €



FLUX DE NUTRIMENTS
(couverts végétaux, légumineuses, mixité du système)



**PRÉSERVER LES
RESSOURCES
NATURELLES**
(eau, sol, air, biodiversité)

**FAVORISER
LA RÉSILIENCE
DU SYSTÈME**
(diversification,
autonomie, résistance
aux aléas climatiques)

**RESSOURCES
SENSIBLES**
(engrais, produits phytosanitaires,
carburants, irrigation)



**CONTRIBUER AU
SYSTÈME
ALIMENTAIRE LOCAL**

graphisme : leeboucavier.com © Cerdagne

Développement des pratiques agro écologiques

Description de l'opération

Le projet consiste à mettre en place une animation et un accompagnement, individuel et collectif des agriculteurs, autour des pratiques agroécologiques sur le territoire du Pays d'Arles sur 4 filières prioritaires : le maraîchage, l'arboriculture, les grandes cultures sèches et irriguées, et l'élevage extensif. L'objectif est de rendre accessible et de promouvoir les notions d'agrosystème, de préservation des sols et de services écosystémiques.

Après un travail d'inventaire des différentes études réalisées par les Parcs naturels régionaux et l'identification de pistes de travail, des indicateurs ont été formalisés pour prioriser les 4 filières sur lesquelles se sont concentrés des actions d'accompagnement des agriculteurs et de formations. Une première session, ayant pour thème la fertilisation des sols, a été mise en place. Les maraîchers ont été mobilisés afin de définir leurs besoins, et de réfléchir à la création d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental.

Ce projet a permis la mise en lien avec les acteurs du territoire liés à cette thématique : 26 organismes (techniques, professionnels, publics...), 40 personnes-ressources (hors producteurs), 7 journées de formations et d'échanges (7 thématiques différentes) rassemblant 8 structures partenaires et 30 participants en moyenne par journée.

Ce projet a donné suite à un deuxième projet LEADER multipartenarial réalisé entre 2020 et 2023 consistant à réaliser des expérimentations et des échanges en agroécologie sur le territoire du Pays d'Arles.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel
régional des Alpilles

Partenaire co-porteur :

Syndicat mixte du Parc Naturel
Régional de Camargue

Financement

Coût total du projet : 59 931 €

Subvention LEADER : 53 938 €

Autofinancement

5 993 €

Région SUD PACA

21 575 €

FEADER

32 363 €

Durée du projet

2017-2020



Commercialisation et valorisation des produits oléicoles de la Vallée des Baux de Provence

Description de l'opération

Afin de maintenir le potentiel de production oléicole et de mieux positionner la filière sur le marché, un état des lieux du potentiel et une stratégie commerciale ont été élaborés.

Un travail de collecte des données parcellaires et économiques a été réalisé et a ouvert de nombreuses perspectives de travail pour le syndicat : identification des friches, redynamisation foncière, revalorisation à la hausse des prix pratiqués... Une stratégie globale marketing/communication a permis de mieux faire connaître l'offre et de travailler les débouchés commerciaux. Le but était d'attirer l'attention des consommateurs vers les produits oléicoles de qualité de la Vallée des Baux. La stratégie de communication a été mise en œuvre en interne auprès des producteurs et en externe auprès des consommateurs.

Le porteur de projet

Syndicat AOP Huiles et Olives
de la Vallée des Baux

Financement

Coût total du projet : **64 117 €**

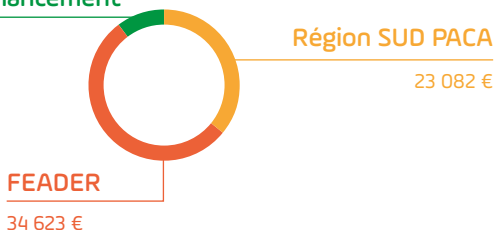
Subvention LEADER : **57 705 €**

Durée du projet

2017-2020

Autofinancement

6 412 €



Deux nouveaux films à découvrir.
Projet financé dans le cadre d'un
programme Leader.



Courts métrages pédagogiques sur le riz de Camargue IGP

Description de l'opération

Pour renforcer la connaissance de la production et les savoir faire de la riziculture en Camargue, deux courts métrages à vocation pédagogique ont été réalisés, un à destination des enfants accompagné d'un support éducatif utilisable par des enseignants et le second pour un public adulte.

Ces outils de promotion sont disponibles sur une page web dédiée (rizdecamargue.com), dont le but est de valoriser le riz camarguais et l'ensemble de la gamme associée, ses producteurs ainsi que les pratiques environnementales liées à cette culture sous IGP.

Le porteur de projet

Syndicat des Riziculteurs
de France et Filière

Financement

Coût total du projet : 37 800 €

Subvention LEADER : 34 020 €

Durée du projet

2017-2021

Autofinancement

3 780 €

Région SUD PACA

13 608 €

FEADER

20 412 €



Etude de faisabilité en vue de la création d'un atelier de transformation de fruits et légumes à destination des producteurs locaux

Description de l'opération

L'exploitation du lycée agricole de Saint Rémy de Provence a mené une étude de faisabilité, réalisée par une chargée de mission, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, le PETR, le département des Bouches du Rhône et la Région PACA et le concours de 30 agriculteurs du Pays d'Arles. Il s'agissait d'étudier la pertinence de la création d'une unité de transformation collective de fruits et légumes à vocation économique pour les producteurs locaux et à vocation pédagogique pour les lycéens.

Ce travail a démontré l'intérêt de la création d'une unité de transformation et a permis de déterminer son dimensionnement et les financements mobilisables pour sa construction. L'étude a également nourri les connaissances sur des ateliers de transformation existants sur le territoire, éléments importants dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) décliné en Pays d'Arles par le PETR et la stratégie de déploiement des outils de transformation à l'échelle du département.

Le projet a bénéficié de financements de l'Etat au titre du PAT (304.000€) et de la Région (390.000€) pour la construction et l'équipement de l'atelier qui doit être effective pour 2027.

Le porteur de projet

Exploitation agricole de
l'Etablissement Public Local de
Saint Rémy de Provence

Financement

Coût total du projet : **33 947 €**

Subvention LEADER : **30 552 €**

Autofinancement

3 395 €

Région SUD PACA

12 221 €

FEADER

18 331 €

Durée du projet

2018-2020



Valorisation de l'agriculture des Alpilles par des buffets fermiers de produits de saison

Description de l'opération

Une dizaine d'agriculteurs se sont mobilisés afin d'élaborer des buffets fermiers avec leurs produits locaux à destination notamment des collectivités, associations et organismes à vocation agricole. Ces buffets sont l'occasion de valoriser leurs productions locales. 5 formations qui ont rassemblé chacune entre 5 et 10 agriculteurs ont permis la création d'un groupe motivé, d'une identité collective et l'acquisition de connaissance sur la mise en place de buffets fermiers. Cette action est ainsi devenue la vitrine de la qualité des produits issus de l'agriculture des Alpilles qu'elle espérait être. Grâce à ce projet, l'association «Gout'Alpilles» composée de 12 producteurs des Alpilles, est née en 2019 et poursuit ses activités sur le territoire.

Sur la période, une trentaine de buffets ont été organisés pour plus de 1 000 personnes.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc Naturel
Régional des Alpilles

Financement

Coût total du projet : 45 331 €

Subvention LEADER : 40 798 €

Durée du projet

2018-2021

Autofinancement

4 533 €



Région SUD PACA

16 319 €

FEADER

24 479 €

La courte échelle

L'épicerie socialement responsable

Expérimentation pour faciliter l'approvisionnement en produits biologiques locaux et équitables dans les cantines des petites communes du Pays d'Arles

Description de l'opération

L'association a expérimenté la livraison de produits locaux et biologiques auprès des cantines scolaires de plusieurs communes dans un rayon de 20 km environ autour de Saint Rémy de Provence et sur le Pays d'Arles.

Le travail a consisté à affiner le diagnostic (intérêt des municipalités, profil des besoins, organisation de l'approvisionnement, etc.), à amorcer un travail de rapprochement avec les communes pour construire une organisation adaptée à leurs propres besoins et enfin à expérimenter l'organisation avec les communes et accompagner des collectivités au changement dans l'organisation de leur approvisionnement.

Le projet a nécessité l'embauche d'un animateurs-commercial et l'achat d'un véhicule pour les livraisons. Au total, 18 producteurs ont participé activement au projet et 21 communes ont été contactées sur le territoire du Pays d'Arles. Des livraisons ont eu lieu auprès des cantines de Saint-Martin-de-Crau, Cabannes, Barbentane, Saint-Etienne du Grès et à Saint-Rémy-de-Provence.

Le porteur de projet

Association La Courte échelle –
le Carreau des Alpilles

Financement

Coût total du projet : **73 607 €**

Subvention LEADER : **66 246 €**

Autofinancement

7 361 €

Région SUD PACA

26 498 €

FEADER

39 748 €

Durée du projet

2020-2022



Solaal : Développer l'entrepreneuriat responsable pour lutter contre le gaspillage alimentaire et les pertes agricoles en Pays d'Arles

Description de l'opération

Ce projet ambitionnait de mieux coordonner le don des invendus agricoles sur le Pays d'Arles au profit des structures d'aide alimentaires, en s'appuyant sur une application (SOLAAL) qui permet de rapprocher l'offre (producteurs, grossistes, coopératives) de la demande (associations d'aide alimentaire). Un volet pédagogique était également présent avec la sensibilisation des apprenants au sein des établissements de formation agricole.

Dans un premier temps, des acteurs de l'aide alimentaire ont été contactés pour identifier les besoins et les modalités de partenariat. En parallèle l'association a mobilisé des agriculteurs, grossistes, partenaires intermédiaires (MIN, Marché de Saint Etienne du Grès) pour expliquer le concept et favoriser les dons. Plusieurs dons ont été effectués, notamment pendant les temps forts «journées du don». L'association SOLAAL Sud née et déployée d'abord en Pays d'Arles, a pour vocation après LEADER de couvrir à terme l'ensemble de la Région PACA. Sur la durée du projet, 440 tonnes de dons ont été enregistrés, dont 82 tonnes issus du Pays d'Arles avec 127 donateurs locaux.

Le porteur de projet

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Bouches du Rhône

Financement

Coût total du projet : **75 763 €**

Subvention LEADER : **68 187 €**

Autofinancement

7 576 €

Région SUD PACA

27 275 €

FEADER

40 912 €

Durée du projet

2020-2023



Expérimentations et échanges en agroécologie sur le territoire du Pays d'Arles

Description de l'opération

Ce projet est la suite opérationnelle d'une étude financée par LEADER sur les pratiques en agroécologie sur 4 filières prioritaires : le maraîchage, l'arboriculture, les grandes cultures sèches et irriguées, et l'élevage extensif.

Le projet s'est articulé autour de trois objectifs :

- Réalisation d'essais sur des parcelles pilotes, suivi de pratiques agricoles pertinentes dans des exploitations sur 4 filières agricoles ciblées : Arboriculture, grandes cultures, maraîchage et oléiculture ;
- Mise en place d'une dynamique collective et d'échanges sur les pratiques agroécologiques dans chacune des filières : création d'un GIEE sur le maraîchage en sol vivant ;
- Diffusion et essaimage du projet avec la réalisation d'une vidéo par filière, une présentation de projet en webinar en avril 2022 (organisé par les Parcs Régionaux) et une journée grand public organisée en novembre 2022 à Maussane les Alpilles.

Le porteur de projet

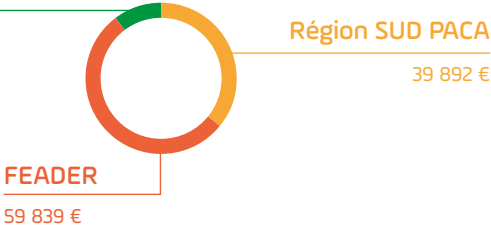
Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue
Partenaires co-porteurs :
Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Alpilles, La station d'expérimentation la Pugère, le Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, AGRIBIO 04, Centre Français du Riz.

Financement

Coût total du projet : 110 812 €
Subvention LEADER : 99 731 €

Autofinancement

11 081 €



Durée du projet

2020-2023

LES TERRES AGRICOLES AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION DES ALPILLES

Favoriser l'appropriation et la connaissance des enjeux liés au foncier pour le maintien d'une agriculture vivante

Description de l'opération

Il s'agissait de faciliter la connaissance et l'appropriation des enjeux en matière de dynamisation du foncier agricole sur le territoire des Alpilles.

Une étude des dynamiques agricoles et foncières sur le territoire a été réalisée pour obtenir des données actualisées communales concernant leur évolution (chiffres clés agricoles, filières, friches etc).

En parallèle, des temps d'information ont été organisés auprès des élus d'une part, concernant la préservation et la mobilisation du foncier agricole et auprès des agriculteurs, d'autre part, pour les outiller sur la transmission de leur activité.

C'est à cet effet qu'un «café transmission» a été mis en place ciblant les agriculteur-trices approchant de la cessation et les porteurs de projet. Enfin, deux cinés-débat à destination du grand public, permettant la rencontre d'acteurs du monde agricole et du développement territorial ont eu lieu.

Des outils de communication à destination du grand public, des agriculteurs et des élus et agents territoriaux ont également été réalisés.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Alpilles

Partenaires co-porteurs :

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural des Bouches du Rhône.

Financement

Coût total du projet : **94 954 €**

Subvention LEADER : **85 459 €**

Autofinancement

9 495 €

Région SUD PACA

34 184 €

FEADER

51 275 €

Durée du projet

2020-2022

Dynamiser, sécuriser les installations agricoles et remobiliser du foncier par la méthodologie innovante des territoires laboratoires

Description de l'opération

Une méthodologie d'accompagnement renforcé pour répondre aux enjeux en matière de dynamisation de foncier agricole et de maintien de sa population a été expérimentée avec ce projet. Deux grands axes de travail ont été mis en œuvre : d'une part il s'agissait de remobiliser du foncier et d'autre part de soutenir les nouvelles installations.

Afin de recenser le foncier non utilisé, des événements de sensibilisation ont été organisés à destination du grand public mais aussi de propriétaires et éventuellement futurs cédants. Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des propriétaires sur les différentes options de mise à disposition/vente des terres a été mené. Ce travail de prospection, en partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural des Bouches du Rhône a permis la remobilisation de 5 ha de terres à destination de l'agriculture.

Sur le volet accompagnement des futurs installés, les 5 communes qui se sont associées au projet (Verquière, Noves, Orgon, Barbentane et Rognonas) ont orientés 12 personnes vers l'ADEAR. Dans ce cadre, 32 nouveaux projets ont bénéficié d'un accompagnement, donnant lieu à 17 créations d'activité agricole. Ce travail de soutien et d'orientation de l'ADEAR a conduit certains nouveaux installés vers des parcours de formation, d'autres à être mis en relation avec des partenaires pour un suivi technique de leur exploitation ou encore des mises en relation des nouveaux installés sur la base de la filière ou de la proximité géographique.

Le porteur de projet

Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Bouches du Rhône

Durée du projet

2020-2024

Financement

Coût total du projet : 33 441 €

Subvention LEADER : 30 097 €

Autofinancement

3 344 €

Région SUD PACA

12 039 €

FEADER

18 058 €



Lancement d'une ferme pédagogique à Saint Remy de Provence

Description de l'opération

La ferme pédagogique de Saint Rémy de Provence offre un environnement accueillant et éducatif avec une activité de maraîchage bio de légumes de saison, un jardin pédagogique d'un hectare, une ferme des animaux (plus de 10 espèces), un point de vente de fruits et légumes locaux et un lieu d'accueil collectif (pique-nique, anniversaire, séminaire, repas festifs...).

Grâce à des projets variés et à son engagement pour une agriculture durable et responsable, les champs d'action et le public touché sont de plus en plus larges : accueil de groupes scolaires pour faire découvrir le monde de l'agriculture, l'importance du respect des animaux et de préserver la biodiversité à travers des ateliers interactifs et des visites guidées, partenariats avec des entreprises pour organiser leurs événements et de comité d'entreprise, l'accueil d'enfants accompagnés de leurs psychologues et éducateurs dans un cadre apaisant et enrichissant, leur permettant de développer de nouvelles compétences sociales et comportementales tout en se rapprochant de la nature. De plus, la ferme est aménagée pour les personnes à mobilité réduite ce qui a permis par exemple de recevoir les jeunes de la Maison Spécialisée Hospitalière des Portes de Camargue.

La ferme pédagogique travaille avec les associations locales, notamment celles qui interviennent sur les thématiques de l'alimentation responsable de valorisation des produits locaux et durables et plus largement participe aux animations locales (chasse aux œufs, Téléthon, animation sur le marché de Noël...).

Enfin, en plus du label « Valeur Parc », la ferme bénéficie de celui d'« Accueil Vélo », marque nationale, qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.

Plus 1.000 écoliers et pratiquement autant de personnes de passage ont fréquenté la Petite ferme.

Le porteur de projet

Association La Petite
ferme pédagogique

Financement

Coût total du projet : 73 696 €

Subvention LEADER : 66 326 €

Durée du projet

2020-2023

Autofinancement

7 370 €

Région SUD PACA

26 530 €

FEADER

39 796 €



« MédiTREEanée » : Transition en agroforesterie biologique et régénérative en Pays d'Arles

Description de l'opération

Il s'agissait d'expérimenter le déploiement des systèmes agroforestiers sur le Pays d'Arles, en s'appuyant sur les cultures emblématiques et les écosystèmes locaux et de préfigurer une offre de formations certifiantes.

Un cycle de formations a été mis en place : « Agroforesterie et Syntropie », « Agroforesterie Méditerranéenne en Permaculture » et « Agroforesterie, Sols vivants & Cycles de l'eau ». Chacune des formations a accueilli plus de 20 participants.

Il a débouché sur l'organisation des « 1^{ères} Rencontres de l'Agroforesterie Régénérative en Pays d'Arles ». Ces rencontres avaient pour vocation de vulgariser le projet « MédiTREEanée » auprès du grand public, faire découvrir les expérimentations mises en place et de présenter la dynamique multi-partenaire développée à l'échelle du territoire Alpilles-Crau-Camargue et de sa région. L'ensemble des partenaires impliqués dans le projet a la volonté de continuer ce projet afin d'approfondir ces connaissances et de produire des ressources scientifiques et techniques, et de mieux accompagner les agriculteurs souhaitant engager une transition selon ce type de modèle agroécologique. Dans une perspective d'innovation continue, l'objectif poursuit à plus long terme est la création d'un Laboratoire Vivant en Agroforesterie Régénérative à l'échelle du territoire du Pays d'Arles.

Le porteur de projet

Associations Université
domaine du possible /
Les sentiers de l'abondance

Financement

Coût total du projet : 77 910 €

Subvention LEADER : 70 119 €

Autofinancement

7 791 €

Région SUD PACA

28 048 €

FEADER

42 071 €

Durée du projet

2021-2024



Stratégie et outils en soutien à la filière foin de Crau

Description de l'opération

Face aux difficultés rencontrées par cette production structurante du territoire, une stratégie globale de communication a été menée, avec pour objectif de redynamiser la filière en promouvant les bienfaits du foin de Crau auprès des clients actuels et futurs. Il s'agissait de permettre au Foin de Crau de renforcer sa notoriété de produit noble et qualitatif.

Pour ce faire, un plan de communication a été élaboré avec la réalisation d'un film sur le foin de Crau AOP et de 5 fichiers vidéo, la création d'un nouveau logo comme marque collective, l'élaboration de supports de communication (dépliants, stand parapluie, oriflamme...), la mise en œuvre d'une stratégie marketing digital sur les réseaux sociaux, la réalisation d'un dossier de presse et d'une campagne de presse (www.foindecrau.com/medias/) et la mise en service d'un nouveau site internet.

Le porteur de projet

Association
Comité foin de Crau

Financement

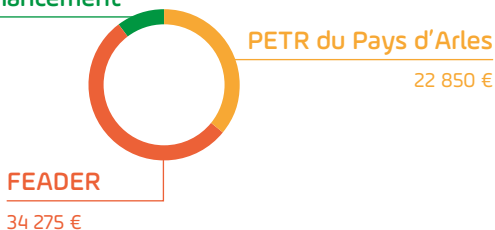
Coût total du projet : 63 473 €
Subvention LEADER : 57 125 €

Durée du projet

2022-2024

Autofinancement

6 348 €





Projet Fournelet : Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux de drainages agricoles restituées aux espaces naturels de Camargue

Description de l'opération

Des études techniques, environnementales et réglementaires ont été menée dans le but d'améliorer la qualité des eaux de drainages agricoles qui se déversent dans les étangs en Camargue.

Elles ont permis de vérifier l'efficacité d'une solution en phytoremédiation ainsi que la faisabilité hydraulique de la solution retenue, notamment pour déterminer le dimensionnement du canal d'amenée, des ouvrages de franchissement et de régulation hydraulique. Une fois la validation du bon fonctionnement de la solution de phytoremédiation, il s'agissait de dimensionner le projet de manière adaptée pour permettre la bonne filtration des micropolluants et satisfaire les objectifs de qualité d'eau.

L'ASA de Fumemorte a été accompagnée par de nombreux partenaires qui ont été actifs et engagés tant par la transmission des données, que par leurs apports techniques et leurs contributions liées à leur connaissance du territoire. Le Comité de pilotage final aurait dû avoir lieu au mois de décembre 2024. Cependant, les résultats obtenus par l'étude hydro ne permettaient pas d'aboutir à des résultats suffisants pour traiter l'ensemble des volumes entrants. C'est pourquoi des recherches complémentaires ont été engagées en augmentant la surface de la zone de phyto étudiée et les résultats seront communiqués en juin 2025. L'ASA devra ensuite affiner la mise en place des partenariats et s'engager dans la phase opérationnelle, sur la base des résultats obtenus.

Le porteur de projet

Association ASA du canal de Fumemorte

Partenaires : Le Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer, la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, le Syndicat des riziculteurs, le Centre Français du Riz, l'association des riverains du Vaccarès, la Tour du Valat, la Société nationale de protection de la nature, le syndicat mixte du PNR de Camargue, les communes d'Arles et des Saintes Maries de la Mer et le Conservatoire du Littoral.

Financement

Coût total du projet : **173 250 €**

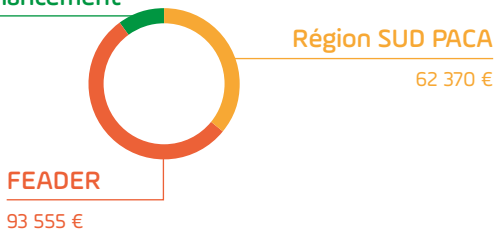
Subvention LEADER : **155 925 €**

Durée du projet

2022-2024

Autofinancement

17 325 €





ASCO Canal du Japon - Expérimentation pour l'automatisation de l'irrigation des rizières en Camargue

Description de l'opération

Le projet avait pour objectif la modernisation de l'Association syndicale autorisée d'irrigation et l'automatisation de son irrigation afin d'optimiser la gestion de l'eau grâce à des outils innovants et/ou connectés.

Dans un premier temps, le canal a été équipé de 3 capteurs infra-rouge de niveaux d'eau (station de pompage au Rhône, au Pont de Courlis et au Pont Saint Bertrand). A la station de pompage au Rhône, 4 pompes équipées de variateur de vitesse et une sonde de salinité ont été installés. Enfin, 2 antennes Lora bas débit ont également été mises en place sur le périmètre de l'ASCO.

Puis une expérimentation a été réalisée sur 2 parcelles des deux exploitations pour tester les outils connectés, avec l'installation d'une martelière automatique et de 3 capteurs de hauteur d'eau. Cette expérimentation a montré que l'automatisation de l'irrigation du riz entraîne une diminution du temps de travail et donc des frais salariaux, limite la perte en eau, réduit les dépenses énergétiques (électricité et carburant) et permet une meilleure traçabilité des pratiques, ainsi qu'un meilleur rendement.

Le Centre Français du Riz et la Chambre d'Agriculture ont accompagné les agriculteurs volontaires et l'ASCO durant tout le projet.

Le porteur de projet

Association syndicale constituée d'office du Canal du Japon

Financement

Coût total du projet : 107 069 €
Subvention LEADER : 96 362 €

Durée du projet

2023-2024

Autofinancement

10 707 €



Région SUD PACA
38 545 €

FEADER
57 817 €



Modernisation et déploiement innovant du marché de producteurs en circuits courts André Vidau

Description de l'opération

Le marché de producteurs de demi-gros en circuits courts de Saint Etienne du Grès est le plus grand de Provence, avec plus d'1 tonne par jour vendue en saison. Il a un besoin de modernisation de ses pratiques en lien avec les nouvelles technologies et la mutation des besoins des différents utilisateurs (acheteurs comme vendeurs) dans le but de maintenir et rendre attractif ce site qui est un véritable poumon économique pour l'agriculture locale.

Une étude a donc été réalisée sur l'organisation et le positionnement actuel du marché en associant les utilisateurs à la démarche. Il s'agissait de définir un plan d'action cohérent et innovant de déploiement et de valorisation du marché, d'élaborer les perspectives d'évolution possibles en élaborant 2 à 3 scénarios de modernisation du marché.

Le porteur de projet

Commune de
Saint Etienne du Grès

Financement

Coût total du projet : **76 371 €**

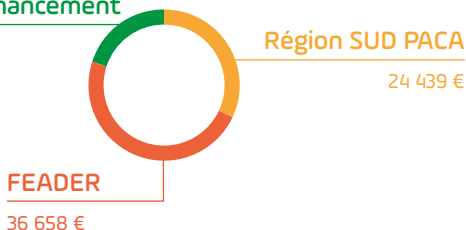
Subvention LEADER : **61 097 €**

Durée du projet

2023-2024

Autofinancement

15 274 €



2

Renforcer l'offre touristique territoriale durable

L'objectif est de renforcer la destination Provence Pays d'Arles en misant sur l'activité touristique basée sur la qualité, en consolidant les réseaux d'opérateurs, en accompagnant la transition du secteur vers de nouveaux types de touristes, et de tendre à une meilleure répartition de la fréquentation dans le temps et dans l'espace.

3 volets :

- Créer de nouvelles activités touristiques durables en diversifiant les zones couvertes et les publics ciblés dans les domaines du tourisme durable, vert, culturel et de l'agritourisme : circuits de découverte, activités de pleine nature ou autour de sites patrimoniaux, animations culturelles et pédagogiques autour de l'agriculture et du milieu rural, circuit en mode de déplacement doux...
- Mettre en valeur, communiquer et promouvoir le territoire auprès des touristes et des habitants : ambassadeurs du territoire, valorisation des acteurs, création d'outils partagés (promotion, communication, marketing) entre les sites touristiques, les activités et les richesses locales... - Sensibiliser les acteurs touristiques aux démarches de qualité et d'expérimentations : labellisations, qualité des offres à tout type de visiteurs, actions concourant à une meilleure connaissance générale du territoire par les acteurs touristiques, expérimentation de concept innovant contribuant à la découverte du territoire...
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine rural à petite échelle et créer de nouvelles actions culturelles : développer l'attractivité des territoires ruraux en préservant en en valorisant le patrimoine culturel. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie, conserver et mettre en valeur les éléments culturels patrimoniaux qui permettent de (ou qui constituent le support pour) développer le potentiel touristique des espaces ruraux : Entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine rural...

25 projets soutenus :

Montant total LEADER : 1.247.014€
Dont fonds Région : 476.146€
Dont fonds PETR : 22.661€
Dont FEADER : 748.207€

*Les montants sont arrondis**

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

Suivez mes traces, et partez à la découverte
de l'histoire des hommes et des femmes de ce village
venus de tous horizons et de son patrimoine insolite.

Vous trouverez plus d'informations à l'accueil de l'Office de Tourisme,
au rez-de-chaussée de la mairie annexe ou en flashant ce QR code.

Ce parcours est le fruit du travail d'un groupe de bénévoles amoureux et
passionnés du village, accompagné par le Parc naturel régional de Camargue :
H. Bernard, C. Gouvernet, C. Hemery, C. Maillis, E. Matic, S. Meyer, V. Paliard,
C. Pillier, E. Séguier.

Financiers : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Union européenne
Parc naturel régional de Camargue



Itinéraire patrimonial à Salin-de-Giraud

Description de l'opération

L'itinéraire de Salin-de-Giraud était un projet collaboratif de développement touristique, créé lors des « ateliers-bistrot » organisés par le Parc naturel régional de Camargue, concertations qui ont rassemblé une trentaine de membres bénévoles d'horizons variés. L'étude de l'agence Canopée, en lien avec les conteuses de Pays, a déterminé de nouveaux points d'intérêt sur l'ensemble de Salin-de-Giraud. L'itinéraire patrimonial « Notre histoire en Camargue » agrémenté d'un parcours d'orientation et de valorisation « Le fil rose » a été finalisé début 2020. Il est concrétisé par des marquages au sol et des panneaux d'interprétation positionnés dans le village.

Le parcours peut se faire en libre accès à l'aide du livret, ou en visites guidées par des conteuses de Pays, originaires du village. Une page web dédiée a été créée. Les derniers panneaux ont été posés avant le début de l'été 2020. En 2019, plus de 500 personnes ont participé aux visites contées. Toutefois, en 2020 (année Covid), seulement une dizaine de groupes (100 personnes environ), de nombreuses visites ont été annulées. Cela dit, beaucoup de ces annulations se sont vues reportées sur l'année 2021 et les perspectives de redynamisation du tourisme local sont très bonnes.

Le porteur de projet

Syndicat Mixte du Parc
naturel régional de Camargue

Financement

Coût total du projet : 45 692 €

Subvention LEADER : 41 122 €

Autofinancement

4 570 €

Région SUD PACA

16 449 €

FEADER

24 673 €

Durée du projet

2017-2020



Développement d'activités touristiques et culturelles par le musée Urgonia

Description de l'opération

Le patrimoine géologique, archéologique et industriel (exploitation de la pierre) du Pays d'Arles est très riche et de renommée internationale, cependant méconnu du grand public. C'est pourquoi le Musée Urgonia a souhaité créer un programme d'animations et d'ateliers, à destination des enfants et des adultes et tout au long de l'année. 10 thèmes sont proposés, accompagnés par un livret pédagogique. Une salle-atelier a été ouverte et équipée afin de permettre la programmation de séances d'initiation au dégagement de fossiles et aux fouilles ; des blocs de calcaire fossilifères sont mis à disposition par la société Omya. Sur l'année 2018, 24 ateliers ont été organisés pour 248 enfants. La fréquentation est passée, sur ces mêmes ateliers à 466 enfants sur 2019. Victime de son succès, le musée se voit même parfois dans l'obligation de refuser des inscriptions. Par ailleurs, des ateliers en direction d'un public adulte sont mis en œuvre et connaissent eux aussi un certain succès : les 13 ateliers d'initiation au dégagement de fossiles, mis en place en 2019, ont accueillis 133 personnes.

Après une étude de terrain, 9 itinéraires géo touristiques ont été définis pour faire découvrir la diversité et l'histoire géologique du massif en lien avec l'occupation humaine et l'utilisation de la ressource minérale. Ils sont localisés sur une vingtaine de sites sur les communes de Orgon, Saint-Rémy-de-Provence, les Baux de Provence, Sénas, Saint Etienne du Grès, Mouriers, Eyguières, Lamanon et Saint Martin de Crau. Différentes actions de communication ont été réalisées tout au long du projet (site internet, panneau d'affichage de la ville d'Orgon, flyers, livrets, affiches, presse, radio...). La recherche de partenaires pour le projet LEADER a permis de développer une dynamique commune avec 6 structures géo touristiques, afin de favoriser les échanges de clientèle (pass, animations et expositions communes, itinéraire inter parc entre le PNR des Alpilles et le Luberon, séjours géologiques).

Le porteur de projet

Commune d'Orgon

Financement

Coût total du projet : 65 242 €

Subvention LEADER : 52 194 €

Autofinancement

13 048 €

Région SUD PACA

20 878 €

FEADER

31 316 €

Durée du projet

2017-2021



Aménagement d'un parcours découverte : sur les traces du cheval Camargue

Description de l'opération

L'association Mas de la Cure propose des parcours de découverte du cheval Camargue, durant lesquels le visiteur peut bénéficier d'une présentation du domaine, d'une découverte des particularités du cheval Camargue et de son harnachement traditionnel, d'une démonstration de monte Camargue traditionnelle et des aptitudes du cheval. Des balades à la découverte des troupeaux dans leurs milieux naturels sont également organisées. Un circuit spécifique pour les personnes à mobilité réduite est proposé.

Le projet consistait à améliorer et sécuriser les aménagements en place. Ainsi, 5 portails sécurisés de balisage ont été installés, un pont permettant à un véhicule de secours d'intervenir sur la totalité du parcours a été remis en état, les toilettes pour personnes handicapées ont été réaménagées. Une magnifique « Laupio » (abris typiques de Camargue réalisés avec un toit en sagne) permet aux visiteurs, notamment aux groupes scolaires, de profiter du site à l'issue du parcours. Par ailleurs, des supports de communications ont été réalisés : dépliants, flyers, cartes postales, livrets, panneaux thématiques.

Le porteur de projet

Association Maison du cheval de Camargue

Financement

Coût total du projet : 47 918 €

Subvention LEADER : 38 334 €

Autofinancement

9 584 €

Région SUD PACA

15 334 €

FEADER

23 000 €

Durée du projet

2017-2019



Film «Des hommes et des taureaux»

Description de l'opération

L'Association des éleveurs français de taureaux de combat a souhaité créer un film documentaire pour faire connaître et découvrir le métier d'éleveurs au grand public et ainsi répondre à des idées reçues. La France comptait en 2017 47 élevages de taureaux dont 31 se situait dans le Pays d'Arles.

Le film d'une durée de 52 minutes présente le taureau dans son milieu naturel ainsi que des portraits de ganaderos du Pays d'Arles. Des projections ont été réalisées lors de journées festives, lors de conférences ou de ciné-débats, chez des éleveurs recevant du public. Le film a également été mis à disposition des clubs taurins, il est disponible à la vente pour le grand public.

Le porteur de projet

Association des éleveurs
français de taureaux de combat

Financement

Coût total du projet : 40 878 €

Subvention LEADER : 32 702 €

Durée du projet

2017-2021

Autofinancement

8 176 €

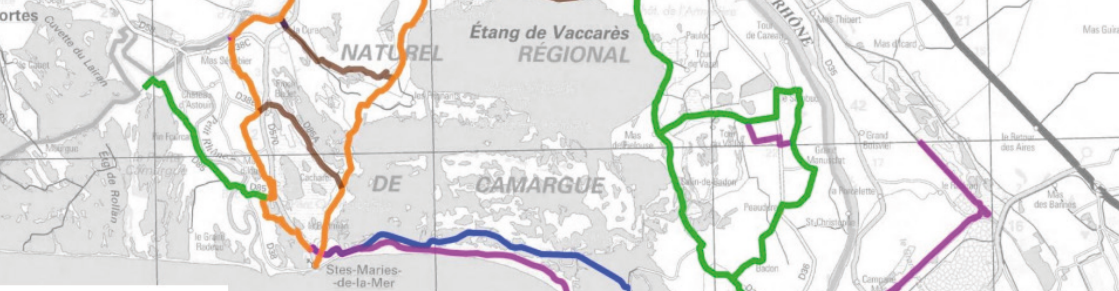
Région SUD PACA

13 081 €

FEADER

19 621 €





Une route équestre en Camargue et en Pays d'Arles

Description de l'opération

Pour donner suite à la réalisation d'une route équestre entre Doñana en Andalousie et la Camargue en 2013, le projet proposait la création de randonnées équestres sur le territoire du Pays d'Arles, notamment entre le Plan du bourg/Mas-Thibert et les Saintes-Maries-de-la-Mer. Le cadre méthodologique de travail s'est défini conjointement avec les services techniques chargés du PDIPR au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, afin d'inscrire le projet dans un cadre déjà existant et de le mettre à jour.

Une enquête auprès des clientèles de tourisme équestre a été réalisée en 2018 : 311 personnes se sont exprimées sur les profils des clientèles de tourisme équestre d'une part (sexe, âge, situation familiale, catégorie socio-professionnelle, lieu de résidence, niveau d'équitation, etc) et les pratiques et attentes des clientèles de tourisme équestre d'autre part (critères de choix de destination, signalétique, type de promenade à cheval, etc). L'étude a permis d'identifier des boucles et des parcours équestres à créer ou à investir. Il s'agit aujourd'hui de se saisir du travail mené pour mettre en œuvre les parcours et boucles identifiés, voire l'opportunité de l'étendre sur d'autres secteurs du Pays d'Arles.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue
Partenaire : Association des Marias du Vignat

Financement

Coût total du projet : 26 866 €
Subvention LEADER : 21 492 €

Autofinancement

5 374 €

Région SUD PACA

8 597 €

FEADER

12 895 €

Durée du projet

2017-2019

Mystère sur la Crau

Valorisation touristique de la plaine de la Crau - Parcours thématiques autour d'une chasse au trésor

Description de l'opération

Afin de développer l'offre touristique de découverte de la Crau, le Conservatoire d'espaces naturels a souhaité proposer 3 chasses au trésor, au départ de l'Eco-Musée de la Crau et adaptées à différents publics. Le projet a ainsi permis de mettre en valeur des points d'intérêt jusqu'alors peu connus autour de Saint Martin de Crau, dans le but de faire découvrir le village et la plaine de Crau, notamment par le prisme du pastoralisme.

Les 3 parcours envisagés sont accessibles à tous et accompagnés des livrets supports pour ces chasses au trésor. Ces parcours ludiques et pédagogiques se font à pied, à vélo ou en voiture. Sur la période mai 2018 (date d'inauguration des parcours) mars 2020, plus de 600 visiteurs ont participé à ces chasses au trésor, ainsi que 2 classes du collège Van Gogh d'Arles. De nombreuses classes du Pays d'Arles (et même au-delà) se saisissent des livrets pour découvrir les richesses de la Crau.

Le porteur de projet

Association Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire : Association Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône Pays d'Arles

Financement

Coût total du projet : 28 332 €
Subvention LEADER : 22 665 €

Autofinancement

5 667 €

Région SUD PACA

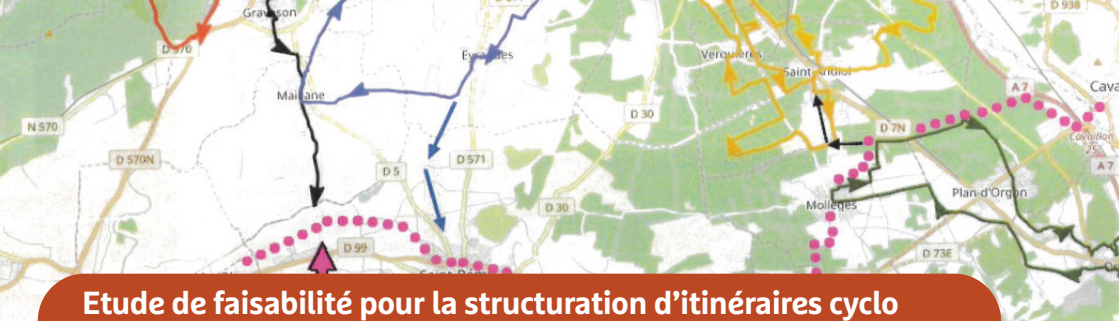
9 066 €

FEADER

13 599 €

Durée du projet

2017-2020



Etude de faisabilité pour la structuration d'itinéraires cyclo touristiques

Description de l'opération

Le projet ambitionnait de structurer, améliorer et favoriser l'offre de découverte douce du territoire de TPA en offrant un réseau d'itinéraires cyclo touristiques interconnectés. Une étude de faisabilité a permis de recenser les parcours existants et de définir 5 nouvelles boucles maillant le territoire. Ces itinéraires voulaient être accessibles en arrière-saison (avril-mai-juin et septembre-octobre), favoriser la découverte du patrimoine local et renforcer l'attractivité du territoire. Les professionnels du tourisme ont été sensibilisé à l'accueil des cyclotouristes.

L'étude présentait également 3 boucles à créer en complément de l'EuroVélo 8 et de ViaRhona aux bords du territoire. A l'issue de ce projet LEADER, les itinéraires ont été réalisés.

Le porteur de projet

Communauté de communes
Terre de Provence agglomération

Financement

Coût total du projet : 11 792 €
Subvention LEADER : 8 254 €

Durée du projet

2017-2019

Autofinancement

3 538 €

Région SUD PACA

3 302 €

FEADER

4 952 €

sonores

Parcours sonores du Pays d'Arles : la baladocréation, un outil touristique innovant et responsable

Description de l'opération

Dans le but de favoriser la réappropriation des ressources patrimoniales par les habitants, l'association souhaitait faire découvrir des lieux patrimoniaux du Pays d'Arles - leurs richesses historiques, ethnologiques, naturelles, économiques mais aussi leurs contradictions et leurs conflits d'usages - à travers des témoignages sonores d'habitants, de visiteurs, de scientifiques et d'historiens. Après avoir évalué les travaux d'investissement et de nettoyage, défini les parcours et les points d'intérêts, 2 circuits de découverte sous forme de balades sonores ont été créés :

- à Mas Thibert : 2 parcours pédestres d'1h permettent d'écouter 13 bulles sonores
- à Port Saint Louis du Rhône : 2 parcours pédestres (20 mn et 40 mn) et 1 parcours vélo (1h10) proposent 12 bulles sonores

Les bulles sonores ont été conçues avec les médiateurs du patrimoine, les habitants et les artistes. Des actions de communications ont été réalisées : affiches, brochures, réseaux sociaux, présence sur le marché etc. Ces circuits sont gratuits, accessibles à tous et à toutes les saisons, et réalisés en co-productions avec les acteurs du territoire. Les plans et contenus audio sont disponibles sur internet (<https://www.arlestourisme.com/fr/parcours-sonores-a-arles.html>).

Par ailleurs, les professionnels du tourisme ont été accompagné dans l'appropriation de ces nouveaux outils de médiation, notamment par des tests des bulles sonores et de parcours.

Le porteur de projet

Association Mise à jour

Financement

Coût total du projet : 36 177 €

Subvention LEADER : 28 941 €

Autofinancement

7 236 €

Région SUD PACA

11 576 €

FEADER

17 365 €

Durée du projet

2017-2022

Mise en place d'un plan d'actions visant au développement touristique rural et de nature sur la Camargue, à l'Est du Grand Rhône et en Crau

Description de l'opération

Le territoire à l'est de la Camargue et de la Crau est riche d'un potentiel agricole, patrimonial et touristique. L'association Les Amis des marais du Vigueirat et ses partenaires ont souhaité collaborer dans un projet de valorisation du patrimoine de ce territoire. Après avoir réalisé un diagnostic de développement touristique de la Camargue à l'Est du grand Rhône et de la Crau, un plan d'actions et une stratégie commune ont été établis. 31 fiches action ont été établies et soumises à un groupe de partenaires du territoire pour priorisation. Un travail étroit avec les offices de tourisme d'Arles et de Saint Martin de Crau, ainsi qu'avec ACCM, a permis à la fois de structurer et de coordonner différentes offres touristiques de cette partie de territoire. A cause de la crise de la Covid-19, l'éductour prévu ce printemps n'a pu être réalisé. En contrepartie, l'association a créé un film de promotion du territoire (<https://www.youtube.com/watch?v=BuktdigbAms>).

A la suite du projet, des financements obtenus auprès de la ville d'Arles, de la Mairie de St martin de Crau et d'ACCM ont permis de mettre en œuvre un produit touristique basé sur l'itinérance, sous la forme d'un PASS nature et la mise en place d'une billetterie commune avec une harmonisation des outils de caisse via la solution Viva Ticket, incluant : l'Office de Tourisme d'Arles, les BIT de Tarascon et Saint-Martin de Crau, la Maison de la chasse et de la nature, l'écomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat.

Le porteur de projet

Association Les Amis des marais du Vigueirat

Partenaires : Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, ville d'Arles, Office de Tourisme d'Arles, Ville de Saint martin de Crau, Association Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA, les syndicats mixtes du Parc naturel régional des Alpilles et du Parc naturel régional de Camargue

Financement

Coût total du projet : **42 051 €**

Subvention LEADER : **37 846 €**

Autofinancement

4 205 €

Région SUD PACA

15 138 €

FEADER

22 708 €

Durée du projet

2018-2021



Interprétation du territoire et itinéraires de valorisation des patrimoines des Alpilles

Description de l'opération

Dans le contexte du développement de l'offre de randonnée sur son territoire, le Parc naturel régional des Alpilles a cherché à mettre en œuvre une démarche d'interprétation du territoire enrichissant les dispositifs existants. Cette démarche d'interprétation permet d'une part de créer et organiser une offre de tourisme révélant l'esprit et le caractère d'un lieu au-delà d'informations brutes, et d'autre part à homogénéiser et rendre complémentaires les différents patrimoines.

Il a tout d'abord fallu élaborer la stratégie opérationnelle, c'est-à-dire les axes d'interprétation à l'échelle des 16 communes concernées et la sélection des sites et itinéraires : visites de terrain, questionnaire à destination du grand public (170 réponses), réalisation de 29 entretiens de personnes ressources, définition et cartographie des aires d'interprétation, rédaction du schéma d'interprétation et préconisations d'outils de mise en cohérence, identification des sites et itinéraires, préconisation d'aménagements des sites etc

Au total, 21 fiches-actions ont été rédigées, proposant des aménagement d'itinéraires et sites d'interprétation, des outils de médiations, des partenaires mobilisables, des actions pédagogiques... Le PNRA a ensuite cherché à structurer l'offre afin qu'elle soit qualitative : inventaire foncier, identification des zones d'ombre pour les applications embarquées, balisage, sécurité, supports de médiation, description des points d'intérêt... Afin de valoriser ce travail, des actions de communication ont été réalisées : les livrets « conducteur respectueux des Alpilles » et d'accompagnement sur les balisages guidant les visiteurs ont été revus, une brochure « les activités de pleine nature dans les Alpilles » a été diffusée, le « guide des conducteurs respectueux des espaces naturels » remplace le « manuel du promeneur des Alpilles » ...

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Alpilles

Financement

Coût total du projet : 65 924 €

Subvention LEADER : 52 739 €

Durée du projet

2018-2021

Autofinancement

13 185 €

Région SUD PACA

21 096 €

FEADER

31 643 €



Sur les pas d'Antonin, père de Jean Moulin

Description de l'opération

La Municipalité de Saint-Andiol a proposé un projet visant la découverte de son patrimoine autour d'Antonin, père de Jean Moulin, héros de la Résistance. Des parcours indépendants et néanmoins complémentaires de la visite du Musée Jean Moulin ont été créés. 12 points d'intérêt permettant de découvrir les lieux, monuments et personnalités ayant marqué l'histoire de la famille ont été identifiés. Les récits rédigés par Antonin, retrouvés en 2017, ainsi que les gravures sur bois réalisées par Jean servent à illustrer les panneaux guidant les visiteurs.

Deux parcours sont proposés : le premier « Centre village » dure 40 minutes dans le centre ancien, le second « village et extérieur » dure 1 heure et présente le centre ancien et le cimetière, excentré. En 2022, de nombreux visiteurs (entre 500 et 600) ont découvert le parcours guidés par le dépliant. Les offices de tourisme du Pays d'Arles assurent la promotion du parcours.

Le porteur de projet

Commune de St Andiol

Financement

Coût total du projet : 24 998 €

Subvention LEADER : 19 988 €

Durée du projet

2019-2021

Autofinancement

5 000 €

PETR du Pays d'Arles

7 999 €

FEADER

11 999 €



zenviron
APPLICATION GRATUITE



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Etude de faisabilité et parcours pilote de découverte touristique numérique

Description de l'opération

Afin de développer son offre touristique, la commune de Fontvieille a souhaité proposer de nouveaux circuits de découverte, autour de 4 thématiques : Les Carriers, la Botanique locale, Alphonse Daudet et le petit patrimoine. Cette offre se base sur 2 axes :

- une application permettant de suivre l'itinéraire depuis son téléphone
- une intégration des circuits au cœur du village et en interaction avec les Musées et le Moulin d'Alphonse Daudet.

Une étude de faisabilité ayant pour but de révéler le potentiel d'attractivité de circuits de découvertes a été réalisée. Ainsi, le parcours touristique « Fontvieille au temps de Daudet » a été créé. Ce parcours est disponible sur l'application ZENVIRON depuis juin 2021, et permet de découvrir 21 points d'intérêt : les collines, le château de Montauban, le centre historique de Fontvieille... au travers de textes, témoignages audios et photos. L'application, gratuite, propose une carte interactive guidant le visiteur lors de son parcours d'une durée d'1h à 1h45. Une vidéo promotionnelle a également été réalisée et est disponible sur le site internet de la commune.

Le porteur de projet

Commune de Fontvieille

Durée du projet

2019-2022

Financement

Coût total du projet : **41 202 €**

Subvention LEADER : **36 655 €**

Autofinancement

4 547 €

PETR du Pays d'Arles

14 662 €

FEADER

21 993 €



A la poursuite de la Cabre d'or : Aventure grandeur nature dans les Alpilles

Description de l'opération

Le Parc naturel régional des Alpilles a créé un «Adventure Game». Proposition touristique ludique et unique, issue du schéma d'interprétation des Alpilles.

Après avoir identifié 13 parcours potentiels et inventorié les éléments patrimoniaux pouvant guider la découverte, en lien avec les acteurs locaux, 6 parcours ont finalement été validés. Les enquêtes ont ensuite été imaginées : cadre narratif, éléments patrimoniaux, personnages, scénarii, énigmes... ainsi que les supports de découverte : kits, mobilier d'interprétation, installations artistiques, géocaches... Des supports de communication ont également été créés (vidéo promotionnelle, flyers, affiches). Les partenaires et acteurs du tourisme ont été formés aux parcours. C'est donc armées d'un kit de jeu complet que les joueurs partent sur les traces de la Cabre d'Or et doivent résoudre les 6 enquêtes permettant d'ouvrir le coffre !

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Alpilles

Durée du projet

2020-2023

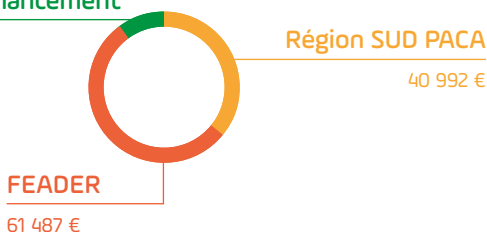
Financement

Coût total du projet : 113 865 €

Subvention LEADER : 102 479 €

Autofinancement

11 386 €



La Camargue, naturellement humaine

Pour une promotion de la Camargue Provençale



Description de l'opération

Un manque de visibilité de la Camargue, et en particulier de l'île de Camargue se fait ressentir alors que l'image du «Delta de Camargue» est utilisée par le Gard/Occitanie. Afin de palier ce déficit de visibilité, et à la demande des professionnels et acteurs du territoire, le Parc naturel régional de Camargue a souhaité créer une plateforme de destination web destinée au grand public, qui fera le lien avec les sites touristiques et de découverte du territoire ainsi que des professionnels et réseau d'acteurs du tourisme durable : destination-camargue.fr.

Réalisé en coopération avec les offices de tourisme et travaillé au sein de la commission tourisme durable du Parc, ce site a pour but de valoriser et développer l'offre touristique locale tout en permettant au visiteur de préparer son séjour en Camargue.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Camargue

Financement

Coût total du projet : 59 197 €

Subvention LEADER : 47 358 €

Autofinancement

11 839 €

Région SUD PACA

18 943 €

FEADER

28 415 €

Durée du projet

2020-2024



Expérimentation d'une web-série sur le Pays d'Arles, il était une fois... Une histoire de patrimoine et de territoires

Description de l'opération

Alpilles TV, plateforme de production et de diffusion de contenus culturels vidéos, cherchait à valoriser le territoire en mettant en lumière ses événements et ses activités. Ce projet visait la construction, la production et l'expérimentation d'une web-série dédiée au Pays d'Arles et à ses patrimoines et acteurs locaux : « Provence et confidences ». Ainsi, 18 épisodes de 10 à 15 minutes, mettant en scène d'une part des personnages et d'autre part des acteurs du territoire, ont été réalisés. Ces vidéos permettent au visiteur de vivre une expérience de découverte douce du territoire en s'y immergeant de manière inédite et ludique sur les thèmes variés. Ces épisodes ont mobilisé 30 intervenants (archéologues, géologues, historiens, ingénieurs, artistes...) et ont nécessité 150 heures de tournage et des centaines d'heures de montage. Les épisodes, disponible notamment sur le site Alpilles.tv et sur la plateforme « youtube », ont été visionnés entre 50.000 et 112.000 fois chacun.

Cette série « Provence et confiance » a été remarquée et sélectionnée dans la catégorie « Web-doc » par le « Marseille Web Fest », rendez-vous international de la production de séries courtes qui vise à révéler et mettre en valeur tous les contenus de création digitale mais surtout leurs créateurs.

Le porteur de projet

Association Alpilles TV

Durée du projet

2021-2023

Financement

Coût total du projet : 77 800 €

Subvention LEADER : 70 020 €

Autofinancement

7 780 €

Région SUD PACA

28 008 €

FEADER

42 012 €



Parcours agro-touristique et artistique du silo A-Part de Saint Etienne du Grès

Description de l'opération

Dans la continuité du festival A-Part qu'elle organise chaque année sur le site du Silo de la coopérative « Alpilles Céréales », l'Association A3-Art a voulu développer son projet en y implantant un parcours de sculptures. Il s'agit de proposer des contenus nouveaux et complémentaires des fresques artistiques, évoquant le patrimoine agricole et la longue histoire du silo céréalier.

Le projet a consisté à préparer le site, acquérir et installer les œuvres, et d'aménager le site (luminaires, signalétique, panneau lumineux...) et mettre en place une stratégie de communication : flyers, site web, inauguration du parcours... Ainsi, le parcours, inauguré le 22 mars 2025, propose 6 œuvres réalisées par 6 artistes de la région (Placide Zephyr « le Gardien », Nicolas Daubanes « De l'impact à l'implantation », Yoann Crépin « Tournesol », Maurice Hache « On n'est pas des angles », Yazid Oulab « Montagne urbaine », Gilles Barbier « Banc de sable »). Ces œuvres sont visibles gratuitement et accessibles à tous, dans la cour intérieure de la coopérative.

Un programme pédagogique à destination d'enfants a été également élaboré et testé à l'été 2024 en collaboration avec l'ALSH de St Etienne du Grès. 25 enfants de 9 à 12 ans ont ainsi été accueillis au silo, avec pour objectif de faire découvrir et connaître l'activité du Silo, mais aussi de les sensibiliser à l'art. Les retours des enfants, comme des accompagnateurs, ont été très positifs, ces visites pédagogiques étant amenées à se développer sur l'année 2025.

Le porteur de projet

Association A3-ART

Durée du projet

2021-2024

Financement

Coût total du projet : 128 864 €

Subvention LEADER : 115 977 €

Autofinancement

12 887 €

Région SUD PACA

46 391 €

FEADER

69 586 €





Développement d'une nouvelle offre de tourisme expérientiel, slow tourisme et découverte naturaliste aux Marais du Vigueirat

Description de l'opération

Afin de répondre aux nouvelles attentes du public adepte de découvertes naturalistes qui recherche des expériences singulières et encadrées, l'association les Amis des Marais du Vigueirat a souhaité développer une nouvelle offre de tourisme expérientiel et de slow tourisme sur le site des Marais et plus particulièrement au cœur de la Réserve Naturelle Nationale. L'objectif était de renouveler l'offre de découverte pédestre, notamment en dehors de la période estivale. Ainsi, des visites guidées naturalistes et des sorties thématiques (à la découverte des cigognes blanches, à la découverte de la tortue Cistude d'Europe, le lever des grues cendrées, le bal des canards, le Butor étoilé et les oiseaux de la roselières) adaptées aux saisons sont organisées. Un parcours de randonnée de 5 km accompagné d'un guide est également créé. Afin de promouvoir ce projet, des films promotionnels sont réalisés (<https://www.youtube.com/watch?v=UoSK2I6QVZU> ; <https://www.youtube.com/watch?v=YfFjyHtLj8>) et des participations à des événements sont organisées.

Les visites naturalistes ont ainsi connu une hausse de fréquentation importante, ainsi que les sorties thématiques. En revanche, les randonnées à la journée ont eu peu de succès. Le chiffre d'affaires de l'activité est en hausse suite au lancement du projet.

Le porteur de projet

Association Les Amis
des marais du Vigueirat

Financement

Coût total du projet : 48 047 €
Subvention LEADER : 43 243 €

Durée du projet

2021-2023

Autofinancement

4 804 €

Région SUD PACA

17 297 €

FEADER

25 946 €



Circuit touristique culturel et patrimonial autour des poètes provençaux à Maussane les Alpilles

Description de l'opération

Les Alpilles ont inspiré de nombreux artistes, et certains d'entre eux ont marqué l'histoire locale. La Commune a souhaité créer un parcours touristique valorisant ce patrimoine culturel, la langue d'oc, les personnages illustres en rapport avec le félibrige.

Ce circuit de 40 minutes conduira les visiteurs à travers le village de Maussane Les Alpilles à la découverte de 8 poètes provençaux et des 7 artistes ayant réalisé les oeuvres : Auguste Saurel par Amandine Conte, Alphonse Daudet par Juliette Bentolila, Jean-Baptiste Blanc par Morgan Mirocolo, Paul Blanchet par Isabelle Martini, Frédéric Mistral par Les ateliers Briand Sylvain Fuchs, Charloun Rieu par Les ateliers Briand Sylvain Fuchs, Marie Mauron par Véronique Maurey et Emma Teissier par Au temps du chevalet ELKA.

Des totems informatifs guident le visiteur tout au long du parcours. Ce circuit est en accès libre et gratuit depuis le 21 septembre 2024, des brochures et des plans (en français, anglais et italien) sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de la commune (<https://maussane.com/wp-content/uploads/2024/09/DERNIERE-PROPOSITION-RC-08-AOUT.pdf>).

Le porteur de projet

Commune de
Maussane les Alpilles

Financement

Coût total du projet : 66 054 €
Subvention LEADER : 52 843 €

Durée du projet

2022-2024

Autofinancement

13 211 €

Région SUD PACA

21 137 €

FEADER

31 706 €



Animation en Pays d'Arles - La Routo, itinéraire agritouristique sur les chemins de la transhumance

Description de l'opération

À la suite de la réalisation du projet de coopération permettant la mise en œuvre du GR®69 La Routo®, la Maison de la transhumance a pour nouvelle mission de structurer l'offre touristique de l'itinéraire afin de répondre aux attentes des randonneurs.

Le projet a notamment consisté à développer une offre de transport de bagages et de personnes en créant et coordonnant un réseau d'acteurs locaux assurant la gestion et la logistique. Ce service a été mis en place en mars 2024. Au total, 227 bagages ont été transportés sur la saison 2024. De plus, l'analyse des données basées sur ce service de transport a permis de connaître l'origine régionale des randonneurs sur La Routo qui réalisent une itinérance d'une semaine en moyenne. Un travail a également été mené autour des questions d'hébergement et de l'accueil de groupes (gîte communal d'Aureille et accueil Jacquaire du Paradou).

L'association a finalisé l'itinéraire sur certaines portions, notamment l'étape Arles-Fontvieille par les berges du Canal du Vigueirat en prévision de la réédition du Topoguides®. En complément des actions de communication sur le GR®69 La Routo®, l'association était présente lors d'événements (Foire agricole de Saint-Martin-de-Crau, Intervalles Lucides, organisé par la Fondation LUMA, Fêtes de la transhumance...) et a organisé les « Rencontres du Mérinos d'Arles en 2023 et 2024 afin d'animer le réseau et l'itinéraire ».

Enfin, des réflexions autour de la mise en place d'une signalétique pastorale spécifique ont été réalisées avec les acteurs des territoires pour favoriser la médiation et le partage de l'espace sur La Routo notamment en lien avec la présence de chiens de protection.

Le porteur de projet

Association
La maison de la transhumance

Financement

Coût total du projet : 49 367 €
Subvention LEADER : 44 430 €

Autofinancement

4 937 €

Région SUD PACA

17 772 €

FEADER

26 658 €

Durée du projet

2022-2024



Creation d'une activité de vélorail au départ de la ville d'Arles, en direction de Fontvieille

Description de l'opération

Le vélorail est une activité de plein air, de tourisme durable et écoresponsable, alliant découverte du territoire et balade douce. Alors que seul le parcours reliant Fontvieille à l'Abbaye de Montmajour était ouvert sur le Pays d'Arles, le projet consistait à en réaliser un second, au départ d'Arles jusqu'à Fontvieille sur 8 km aller/retour, soit environ 2h30.

Après avoir remis en état la voie ferrée sur la commune d'Arles et aménagé la nouvelle zone d'accueil au centre commercial « Shopping Promenade », 15 vélorails ont été acquis. Des panneaux d'information sur l'historique de la voie ferrée entre Arles et Fontvieille, ainsi que sur les tableaux que Vincent Van Gogh a réalisé en empruntant ce même parcours, ponctuent la promenade.

Le Vélorail a été inauguré le 8 juillet 2023. Plus de 2.000 personnes ont suivi le circuit entre l'ouverture au public le 15 juillet et la fermeture hivernale mi-novembre 2023 (<https://www.youtube.com/watch?v=CNHalj8USfI>).

Le porteur de projet

Sas Vélorail des Alpilles

Durée du projet

2022-2023

Financement

Coût total du projet : 77 136 €

Subvention LEADER : 69 422 €

Autofinancement

7 714 €

FEADER

41 653 €

Région SUD PACA

27 769 €





Structurer l'offre cyclotouristique sur le Pays d'Arles en favorisant la découverte de son patrimoine et l'interconnexion avec les itinéraires existants et à venir

Description de l'opération

Dans le cadre du Schéma d'Interprétation du territoire des Alpilles, Le Parc naturel régional des Alpilles souhaite développer l'offre cyclotouristique sur le Pays d'Arles.

Ainsi, 6 parcours cyclistes thématiques ont été créés, en collaboration avec les offices de tourisme locales : au départ de Lamanon, de Mourières, de Paradou, de Maussane les Alpilles et 2 parcours débutent à Saint-Rémy-de-Provence. Des topo-guides et des cartes ont été réalisées afin de présenter et promouvoir ces parcours. Des sorties pédagogiques thématiques guidées ont aussi été organisées (<https://www.parc-alpilles.fr/le-pays-darles-a-velo/>).

Des actions ont été menées afin de développer le maillage de l'offre de transport collectif : Les communes du territoire des Alpilles ont été accompagnées dans la valorisation de leurs gares SNCF de manière à encourager l'usage du TER y compris pour les usagers à vélo. Ainsi la première rencontre du cyclotourisme a été organisée en novembre 2023, afin d'échanger sur l'implantation de box vélos sécurisés aux bords des gares et des emports vélo dans les trains. 80 participants étaient présents à cette journée, et 20 d'entre eux ont participé ensuite à une sortie vélo. De même, à la demande du PNRA, la Région a installé des racks vélo dans la ligne de bus reliant Avignon à Arles durant l'été 2024. À la suite de cette expérimentation, des racks ont également été installés sur la ligne Avignon-Saint Rémy de Provence.

Par ailleurs, des actions éducatives au sein des établissements scolaires ont été menées : des sorties vélo ont été organisées avec 2 classes de l'école de Lamanon et 2 classes de l'école de Mourières, soit près de 100 enfants. 300 enfants ont également participé aux journées vélo de Saint Martin de Crau de 2023 et 2024.

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc naturel
Régional des Alpilles

Financement

Coût total du projet : 118 315 €

Subvention LEADER : 106 483 €

Durée du projet

2022-2024

Autofinancement

11 832 €

FEADER

63 890 €

Région SUD PACA

42 593 €





Guide de rivière - Randonnées fluviales en Pays d'Arles

Description de l'opération

Considéré à la fois comme patrimoine culturel, naturel et touristique, comme lieu d'activités et de loisirs, et comme voie d'eau navigable, commerciale et structurelle, le Rhône fait intégralement parti de la vie des habitants du territoire du Pays d'Arles.

Fort de 30 ans d'expérience en tant que plongeur et scaphandrier, Benoit Poinard a souhaité développer un tourisme fluvial et sportif en proposant des activités nautiques et pédagogiques de canoés kayaks sur le fleuve. Des excursions en itinérances ou des sessions sportives sont proposées.

Après avoir aménagé un local situé quai saint Pierre ainsi qu'un abri de stockage, des canoés, des kayaks, des pagaies, des équipements, du matériel de sécurité et du matériel de bivouac ont été achetés. Malgré l'annulation de 80% des sorties prévues durant le premier semestre 2024 en raison des mauvaises conditions météorologique, plus d'une cinquantaine de sorties ont été organisées la première saison d'activité pour un peu plus d'une centaine de participants : en groupes, avec des touristes, en mer, avec une association, lors du festival « Dans les bras du Rhône »...

L'activité peut être découverte, entre autres, dans l'émission « Echappées Belles » sur les Bouches du Rhône diffusée sur France 5 en avril 2024, dans les magazines « Elle » de juin 2024 et « Marie-Claire idées » de juillet/Août 2024, dans « Balade en France » diffusé en juin 2024 sur Europe 1 ou dans le journal « L'Arlésienne » de juillet/août 2024.

Le porteur de projet

Association Robinson Canoë

Durée du projet

2023-2024

Financement

Coût total du projet : 28 128 €
Subvention LEADER : 25 315 €

Autofinancement

2 813 €

Région SUD PACA
10 126 €

FEADER

15 189 €



Etudes d'opportunité en vue de réaliser un théâtre de verdure éco-responsable dans la carrière dites « Des Bruns » à Boulbon

Description de l'opération

La commune de Boulbon bénéficie d'un potentiel d'attractivité et de déploiement important, notamment par la présence d'un patrimoine historique et de bâti remarquable, dont la carrière de pierres de Callet, qui accueille notamment des spectacles dans le cadre du Festival d'Avignon. Dans une volonté de valoriser ce patrimoine ainsi que le patrimoine culturel et touristique du village, deux études ont été réalisées afin de faire de la carrière un théâtre de verdure durable et innovant. Pour accompagner ce projet, une chargée de mission a été recrutée par la commune pour la durée de l'opération.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité pour l'aménagement de la carrière a été réalisée dont les objectifs étaient d'une part d'établir le budget des investissements nécessaires et d'autre part de rendre accessible au plus grand nombre ce lieu touristique et culturel de façon permanente et durable, en prenant en compte, les conditions spécifiques au lieu (sécurité, risque incendie...) et climatiques (à ciel ouvert dans un lieu propice au mistral) et son accessibilité (mobilité douce, piéton, cyclo, fluvial ...)

Dans un second temps, une étude de déploiement a été réalisée afin de définir des pistes de programmations culturelles du site (festival, concerts, événements...), et ses modalités de gestion (modèle économique).

Le porteur de projet

Commune de Boulbon

Durée du projet

2023-2024

Financement

Coût total du projet : 81 333 €

Subvention LEADER : 65 067 €

Autofinancement

16 266 €

Région SUD PACA

26 027 €

FEADER

39 040 €



Pays d'Arles, territoires en vies – Volet 1 « Au fil de l'eau »

Description de l'opération

Alpilles TV est un média digital local qui souhaite promouvoir les pratiques durables dédié à son territoire, le Pays d'Arles. L'un des axes éditoriaux de la chaine concerne l'articulation entre la création de richesse et la préservation des ressources et de l'environnement. L'eau étant une composante majeure du territoire, l'association a choisi d'y consacrer une série de vidéos intitulée « Au fil de l'eau ».

Le territoire se raconte à travers 3 personnages fictifs et réels qui croisent leurs regards dans un dialogue intergénérationnel. Ils incarnent « les voix du territoire » et révèlent les enjeux et les perspectives liés à cette ressource naturelle. La ligne éditoriale se veut didactique en étant documentée scientifiquement et porteuse d'un message engageant. Chaque émission raconte, par le prisme d'une expérience vécue, une action concrète mise en place en Pays d'Arles. L'angle d'approche se veut original et décalé, avec pour objectif d'aller chercher le questionnement, créer l'inspiration, proposer des solutions. Le sujet abordé propose une véritable expérience immersive.

Ainsi 4 vidéos ont été imaginées, tournées, montées et diffusées (<https://www.youtube.com/@alpillev4081/videos>: d'où vient l'eau ? - l'eau potable - l'eau agricole 2 parties). C'est près de 400.000 vues sur Facebook et Instagram cumulées tout au long de l'année qui touchent principalement une population de jeunes ados de 10 ans à plus de 80 ans. Les épisodes seront diffusés dans les écoles de la région, Alpilles TV étant en contact avec le rectorat pour une validation pédagogique et une programmation. Une projection test a été faite à Saint-Martin de Crau avec une classe, afin de valider l'intérêt pédagogique. Les épisodes sont également utilisés par Terre de Provence pour des visites pédagogiques des stations d'épurations pour comprendre le cycle de l'eau. La prochaine étape sera de diffuser l'ensemble des épisodes dans les salles de cinémas locales pour les élèves, Saint Rémy, Fontvieille, Noves, Sénas, Eyguieres dans un premier temps.

Le porteur de projet

Association Alpilles TV

Durée du projet

2023-2024

Financement

Coût total du projet : 38 099 €

Subvention LEADER : 34 289 €

Autofinancement

3 810 €

FEADER

20 573 €

Région SUD PACA

13 716 €





Faire du collectif « A la rencontre des savoir-faire des Alpilles » un dispositif durable et le rendre accessible au plus grand nombre

Description de l'opération

Le collectif « A la rencontre des savoir-faire des Alpilles » est composé de 51 structures en septembre 2024 : artisans, métiers d'art, usines, cosmétiques, chèvrerie, viticulteurs, agriculteurs, oléiculteurs etc. ayant une offre touristique à destination du grand public sur le territoire des Alpilles.

17 entreprises du collectif ont été formées sur les fondamentaux de la visite d'entreprise et 8 entreprises ont été auditées pour tester les offres de visite. 2 EDUCTOUR ont également été organisés.

Le collectif a réalisé plusieurs actions de communication (Salon Provence Prestige 2023 pendant 5 jours, diffusion d'interviews sur la radio Soleil FM). Des ateliers pédagogiques ont été organisés dans des écoles (400 élèves du Pays d'Arles).

Le collectif a également ouvert une boutique partagée saisonnière à l'été 2024 à Fontvieille. 8 artisans ont testé ce nouveau mode de commercialisation. 668 personnes ont découvert la boutique.

Une carte interactive regroupant les membres du collectif a également été créée sur le site de la CCVBA : www.vallee-des-baux-alpilles.fr/actualite/un-compagnon-de-voyage-au-service-du-savoir-faire-des-alpilles/

Le porteur de projet

Communauté de Communes
de la Vallée des Baux Alpilles

Durée du projet

2023-2024

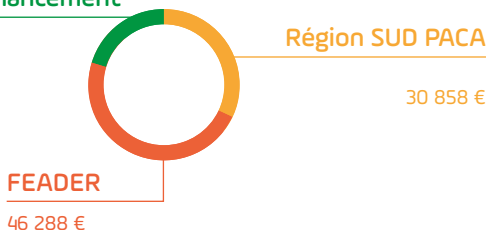
Financement

Coût total du projet : 96 433 €

Subvention LEADER : 77 146 €

Autofinancement

19 287 €



3

Soutenir la mobilité et consolider les services aux particuliers

Le territoire porte l'ambition de favoriser les conditions pour bien vivre et travailler en Pays d'Arles. Leader accompagnera ses acteurs à optimiser la qualité de l'offre de biens et services de proximité en renforçant des pratiques responsables, en élargissant la couverture territoriale, en modernisant son accès et en renforçant les solidarités, au bénéfice des habitants, des visiteurs et des entreprises.

2 volets :

- Étoffer l'offre de transport des particuliers : promotion des offres de mobilité locale, soutien aux nouvelles formes de transport type co-voiturage, auto-partage, véhicules et vélos électriques, transport à la demande et autres initiatives innovantes, services/ actions itinérantes sur des zones / publics isolés...
- Intensifier les services aux particuliers : information et communication sur les services aux particuliers, mutualisations entre acteurs de matériel, de compétences, d'outils divers, diversification d'activités de services...

7 projets soutenus :

Montant total LEADER : 515.093€
Dont fonds Région : 128.227€
Dont fonds PETR : 77.811€
Dont FEADER : 309.055€

*Les montants sont arrondis**



Modernisation d'une station service associative à Mas Thibert

Description de l'opération

COSMOGOL Mas-Thibert est une association créée en février 2016, dont le but était de remettre en fonction la station-service du village qui était fermée depuis 2013. En effet, les pompes étaient anciennes et demandaient beaucoup d'entretien. De plus, d'importants investissements de mise aux normes étaient nécessaires.

Grace à la mobilisation de la population et des acteurs locaux, la station-service a réouvert en 2017 sur un mode manuel.

En 2019, la station-service a été modernisée par l'achat et l'installation d'une pompe à essence automatique pour permettre la vente de carburant 7j/7 et 24h/24. Cette augmentation de l'amplitude d'ouverture a permis d'augmenter la rentabilité de l'activité. Pour l'année 2021, 8.465 ventes ont été effectuées, pour un total de plus de 192.000 litres de carburants.

Le porteur de projet

Association Cosmogol

Durée du projet

2017-2020

Financement

Coût total du projet : 99 685 €

Subvention LEADER : 89 716 €

Autofinancement

9 969 €

Région SUD PACA

35 887 €

FEADER

53 829 €



« Déclic'Service Public » - Accompagnement à la maîtrise de l'outil numérique dans les démarches administratives

Description de l'opération

De nombreuses personnes sont démunies face aux démarches administratives à effectuer en ligne. Ce projet voulait palier cette « fracture numérique » en assurant des permanences d'un médiateur numérique dans les communes rurales du Pays d'Arles. Le besoin de ce service a été largement confirmé puisque 336 ateliers d'1/2 journée ont été organisés, soit 955 personnes accompagnées sur 8 communes (Mas-Thibert, Tarascon, Saint Etienne du Grès, Noves, Saint Rémy de Provence, Saint Andiol, Barbentane et Châteaurenard).

Cet accompagnement est venu répondre aux trois grandes problématiques mises en évidence par le projet, qui sont la « cassure » générationnelle (l'accès à un ordinateur ou à Internet diminue fortement avec l'âge), l'éloignement social (les personnes à faible revenu ne disposent pas d'un ordinateur à domicile) et le problème culturel (les personnes les moins diplômées ont un moindre accès à un ordinateur et à Internet).

Certaines communes ont souhaité continuer l'accompagnement après le projet LEADER en mettant à disposition du médiateur un lieu d'accueil des publics.

Le porteur de projet

Association Pôle Formation
du Pays d'Arles

Financement

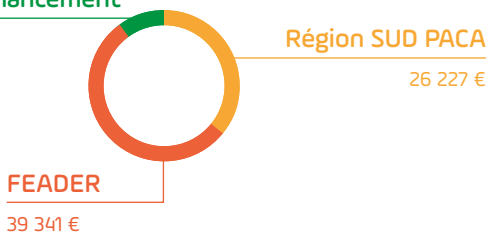
Coût total du projet : **72 853 €**
Subvention LEADER : **65 568 €**

Durée du projet

2018-2019

Autofinancement

7 285 €





Structuration d'une boutique multiservices (produits locaux et services de proximité) et d'information touristique à Mas Thibert

Description de l'opération

Le projet de Cosmogol visait à la diversification de ventes de produits et de services dans de la boutique en place sur le site de la station-service.

Cette boutique multiservices voulait valoriser les produits agricoles locaux et de saison, et offrir un service de proximité aux habitants (relais-colis, dépôt de pain,...). Elle avait également pour vocation de servir de relais aux touristes en proposant de produits touristiques et une information touristique locale.

La boutique proposait plus 100 références de produits vendus par 25 producteurs locaux, et dont les prix étaient fixés par les producteurs eux-même. Dès le 1^{er} mois, entre 200 et 250 clients avaient visité la boutique et 370 ventes ont été effectuées. La 1^{ère} année d'ouverture, 5.000 ventes ont été réalisées pour un total de 18.320 articles.

Le porteur de projet

Association Cosmogol

Durée du projet

2019-2022

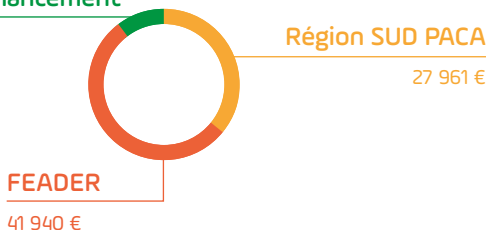
Financement

Coût total du projet : 77 668 €

Subvention LEADER : 69 901 €

Autofinancement

7 767 €





Lancement d'une épicerie multi-service et créatrice de lien social en zone rurale

Description de l'opération

La boutique « Chez Mélanie » avait pour objectifs de proposer une grande diversité de produits et de services dans le petit hameau isolé de Saliers. De nombreux produits alimentaires de base étaient proposés, ainsi que des produits issus de l'agriculture locale. Des services étaient également proposés aux usagers comme la vente de gaz et de journaux, la distribution de pain et viennoiseries. La boutique servait aussi de point relais colis et de salon de thé.

Des animations, dans le but de dynamiser le village, ont été organisées : diffusion de matches, concours de cartes, dégustation de produits locaux, showroom pour la vente de vêtements...

Le porteur de projet

Entreprise individuelle
Chez Mélanie

Financement

Coût total du projet : 24 710 €
Subvention LEADER : 22 239 €

Durée du projet

2019-2021

Autofinancement

2 471 €

PETR du Pays d'Arles

8 896 €

FEADER

13 343 €



Etude et Expérimentation de la Cohabitation Intergénérationnelle et solidaire en Pays d'Arles

Description de l'opération

Fort de son expérience Avignonnaise depuis Mars 2009 dans le domaine de l'habitat intergénérationnel, l'association La Logitude souhaitait essaimer ses actions et ses savoir-faire sur le territoire rural du Pays d'Arles.

Après avoir réalisé une étude de faisabilité, un travail de prospection a été mené sur l'ensemble des communes du territoire. Au total, l'association a créé 21 binômes parmi ses adhérents à Châteaurenard, Barbentane, Paradou, Raphéle les Arles et à Saint Rémy de Provence. La moyenne d'âge des seniors est de 74 ans et celle des jeunes est de 32 ans.

A la suite du projet LEADER, pour l'année 2024, l'association avait la volonté de développer le modèle en constituant 15 binômes supplémentaires dans le Pays d'Arles.

Le porteur de projet

Association La Logitude

Durée du projet

2021-2023

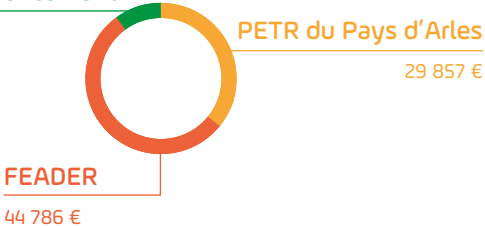
Financement

Coût total du projet : 82 936 €

Subvention LEADER : 74 643 €

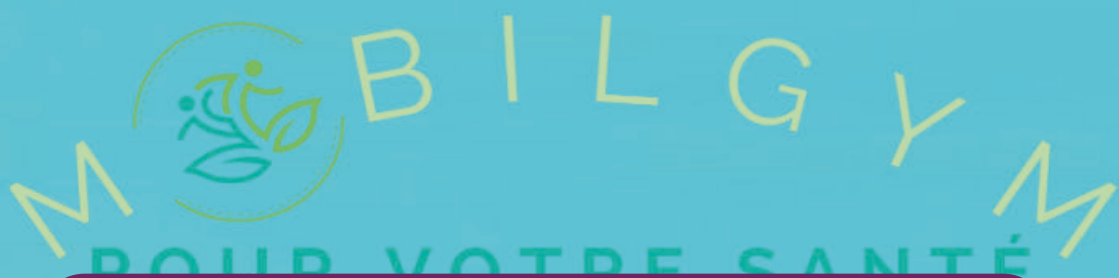
Autofinancement

8 293 €



FEADER

44 786 €



Sport-Santé en itinérance – intervenir dans les zones rurales pour proposer une activité physique adaptée

Description de l'opération

L'association MOBILGYM voulait expérimenter une offre de sport-santé mobile, itinérante et adaptable aux besoins d'un territoire rural, en rapprochant l'utilisateur du service. Cette offre de sport axée sur la santé et le bien-être, en lien avec des professionnels de santé a ainsi été proposée et 5 communes volontaires (Saintes Maries de la Mer, Barbentane, Fontvieille, Saint Etienne du Grès et Maillane) ont ainsi accueillis des séances de 1h30 à 2 h sur une fréquence d'1 à 3 par semaine.

Plus de 150 personnes, d'une moyenne d'âge de 64 ans, ont bénéficié du programme. Les bénéfices des activités soulignés par les participants sont un meilleur équilibre et une meilleure coordination, une amélioration de la forme physique, de la souplesse, une meilleure concentration. Le renforcement du lien social, la réduction du stress un meilleur état mental sont également reconnus.

Le porteur de projet

Association Mobilgym

Durée du projet

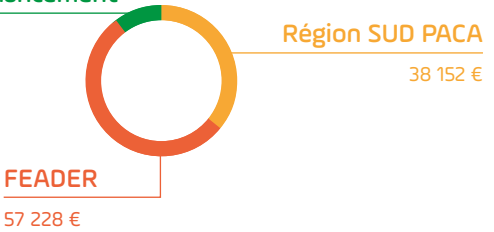
2022-2023

Financement

Coût total du projet : 105 978 €
Subvention LEADER : 95 380 €

Autofinancement

10 599 €





Expérimentation d'une solution d'hébergements spécifiques à destination des salariés saisonniers en Camargue

Description de l'opération

L'association Club Hôtelier Saintois, composée de 24 établissements hôteliers des Saintes-Maries-de-la-Mer, a fait le constat que le logement des salariés saisonniers en zone touristique est un enjeu global fort, sur le plan social, économique et touristique. Elle a alors souhaité expérimenter une solution d'hébergements spécifiques à destination des salariés saisonniers en Camargue.

C'est ainsi que 2 structures d'hébergement ont été créées, comprenant chacune 4 studios indépendants, soit 8 logements, sur une parcelle idéalement située et spécialement mise à disposition par la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Après l'évaluation de l'expérimentation, si elle est encourageante, le modèle sera déployé pour offrir 40 logements aux salariés saisonniers.

Le porteur de projet

Association Club
Hôteliers Saintois

Durée du projet

2024-2025

Financement

Coût total du projet : 108 495 €
Subvention LEADER : 97 646 €

Autofinancement

10 849 €



PETR du Pays d'Arles

39 058 €

FEADER

58 588 €

4

Soutenir la transition des entreprises de proximité vers une économie responsable

Le territoire porte l'ambition de favoriser les conditions pour bien vivre et travailler en Pays d'Arles. Leader accompagnera ses acteurs à optimiser la qualité de l'offre de biens et services de proximité en renforçant des pratiques responsables, en élargissant la couverture territoriale, en modernisant son accès et en renforçant les solidarités, au bénéfice des habitants, des visiteurs et des entreprises.

3 volets :

- Sensibiliser et soutenir l'accompagnement collectif à l'entrepreneuriat responsable et innovant : Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et développement durable dans les TPE, démarches de certifications qualité, nouvelles économies (fonctionnalité et circulaire), transformation numérique, achat local, réduction des déchets, économies d'énergies, achat de bio matériaux...
- Soutenir les projets de services mutualisés aux entreprises : pépinières, plateformes de travail mutualisées de type coworking, équipement mutualisé, services aux salariés (ex : crèches inter-entreprises...)
- Promouvoir les activités de qualité pour favoriser les échanges économiques sur le territoire : promotion des offres professionnelles locales et des biens et services bénéficiant d'une certification qualité, activités portées par les femmes...

5 projets soutenus :

Montant total LEADER : 268.652€
Dont fonds Région : 93.527€
Dont PETR : 13.934€
Dont FEADER : 161.191€

*Les montants sont arrondis**



Innovation et excellence dans le secteur du patrimoine et de la culture

Description de l'opération

Le projet consistait à proposer un environnement favorable à la recherche et l'innovation pour les membres du pôle Industries Culturelles et Patrimoines, en améliorant les équipements et aménagements du laboratoire commun de chimie et des espaces de travail collaboratifs : ameublement, serveur partagé, station d'analyse, compresseur, matériel informatique etc.

Un accompagnement des entreprises dans l'accès à de nouveaux marchés à forte valeur ajoutée a également été mis en place. Le but était de développer une stratégie marketing collective en créant un groupement d'entreprise. Après une présentation de la démarche aux entreprises du territoire, des entretiens ont été réalisés fin 2020 avec les 5 entreprises intéressées (Panovues.com, A-Corros, Aslé Conseil, Géopat et La pierre au carré) afin de préciser leurs motivations et capacités, puis des pistes concrètes de constitution d'une dynamique entre les acteurs ont été établies.

Ce projet a permis de réaliser un lieu de création, d'expérimentation, de prototypage et d'innovation. En plus des réunions de pilotage et de 3 groupes de travail (espaces collaboratifs, labo commun et atelier mutualisé), le projet a été encadré par l'Assemblée générale regroupant 80 membres, le Conseil d'administration du Pôle ICP et la Commission Résidents/Archeomed qui réunit mensuellement les équipes des entreprises hébergées par la structure.

Le porteur de projet

Association Archéomed puis
Association Pôle Industries
Culturelles et Patrimoines

Financement

Coût total du projet : **108 052 €**

Subvention LEADER : **54 026 €**

Autofinancement

54 026 €

Région SUD PACA

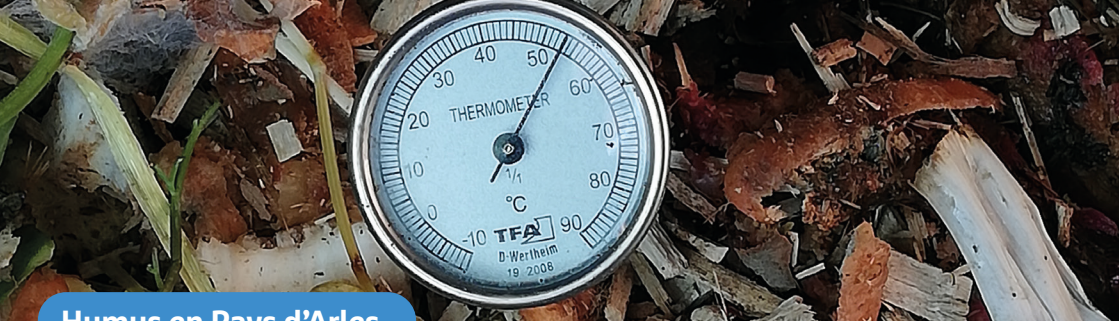
21 610 €

FEADER

32 416 €

Durée du projet

2017-2021



Humus en Pays d'Arles

Description de l'opération

Le projet visait à mettre en place une filière de compostage de proximité à l'échelle du Pays d'Arles, destinée aux professionnels producteurs de biodéchets (campings, restaurations collectives, restaurateurs).

Une étude de faisabilité a démontré le potentiel local pour la valorisation des biodéchets, notamment auprès des gros producteurs. Cependant, le modèle économique doit être affiné afin d'aboutir à un coût de revient pertinent. Les deux visites de projets similaires sur deux territoires différents (Pays Nantais et à Paris) peuvent servir d'exemple de développement économique.

Deux méthodologies ont été testées, la mise en place d'une collecte de biodéchets (6,4T collectées) et la mise en place de composteurs en établissements (restaurant La Chassagnette, sur 20 jours, 264 kg collectés). L'accompagnement à la mise en place et au fonctionnement de composteurs in situ semble être la solution à privilégier afin de limiter les transports. Après le LEADER, l'expérimentation devait être prolongée afin d'optimiser les collectes pour construire un véritable business plan sur 3 ans.

Le porteur de projet

Association Petit à Petit
Partenaires : Association Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône Pays d'Arles / Régie de quartier Regards

Financement

Coût total du projet : 54 930 €

Subvention LEADER : 49 437 €

Autofinancement

5 493 €

Région SUD PACA

19 775 €

FEADER

29 662 €

Durée du projet

2017-2019



Extension de la collecte de textile sur Terre de Provence et création d'une friperie en économie circulaire

Description de l'opération

8 points d'apport volontaire pour vêtements ont été installés sur les intercommunalités TPA et CCVBA début 2019. 120 tonnes de textile ont été collectés en année une. Pour valoriser une partie du gisement réemployable, le tri du textile a été effectué sur le site de la Ressourcerie, à Arles. Parallèlement, une boutique de vêtements de seconde main a été ouverte à Saint Rémy de Provence, en juillet 2019.

En 5 mois, cette boutique a généré le chiffre d'affaires imaginé sur 12 mois au montage du projet, avec une moyenne de 150 clients par mois.

Le porteur de projet

Association Re-Sources

Durée du projet

2018-2019

Financement

Coût total du projet : 32 380 €

Subvention LEADER : 29 142 €

Autofinancement

3 238 €

Région SUD PACA

11 657 €

FEADER

17 485 €



Une solution pour éliminer vos
déchets à base d'eau



Expérimentation d'une solution innovante pour le traitement des déchets aqueux pour les petites entreprises du territoire du Pays d'Arles

Description de l'opération

En 2020, c'est autour des cuves de stockage des déchets aqueux produits par les traitements d'objets archéologiques que les 2 sociétés, Peekeep et A-Corros, co-résidentes des Ateliers du Pôle à Arles – un atelier mutualisé d'entreprises innovantes dédiées à la culture, au patrimoine et au design – ont posé les bases du projet de recherche nommé Éolo.

Elles ont imaginé une solution fondée sur les ressources naturelles du Pays d'Arles, le soleil et le vent, pour évaporer massivement la part d'eau contenue dans les déchets aqueux.

Leur méthode d'évaporation massive de volumes moyens et très basse consommation énergétique se révèle, mois après mois, une solution vertueuse duplicable dans de multiples secteurs produisant un flux de déchets aqueux jusqu'à 50m³ annuels.

Le projet a passé plusieurs étapes avec succès : étude des besoins du territoire, expérimentation, prototypage, conception de démonstrateurs, tests et validation de paramètres d'utilisation.

Deux modèles ont été créés : un petit module (pour les déchets chimiques produits en petites quantités exemple : établissements scolaires) et un grand module (conçu pour un usage d'atelier ou bien d'extérieur). Les modules sont fonctionnels.

Le porteur de projet

Sarl A-Corros
Partenaire : Sas PeeKeep

Durée du projet

2020-2024

Financement

Coût total du projet : 112 456 €
Subvention LEADER : 101 211 €

Autofinancement

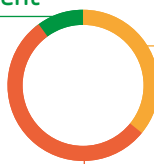
11 245 €

Région SUD PACA

40 484 €

FEADER

60 727 €





Commune de St Rémy de Provence - Mise en place d'un éco-digesteur pour le traitement des déchets des restaurants

Description de l'opération

Ce projet a permis la conception, l'expérimentation et la production d'un module d'évaporation de déchets. La commune de St Rémy s'est dotée d'un « éco-digesteur » afin de diminuer les volumes de déchets alimentaires de ses cantines scolaires et valoriser ces déchets organiques. Cet outil est utilisé en partenariat avec le lycée agricole de Saint Rémy de Provence qui a mis à disposition une partie de son terrain utilisé pour les cultures maraîchères et qui utilise ce substrat.

L'éco-digesteur sert également d'outil de démonstration, prétexte à la mise en œuvre d'actions en lien avec le développement durable et le traitement des déchets. Ainsi, en partenariat avec le PETR du Pays d'Arles, une formation sur le tri a été organisée, à l'intention des autres communes du territoire avec une présentation du fonctionnement de l'éco-digesteur. Toujours en lien avec le PETR, les « assises de la restauration » ont vu le jour. En présence de plusieurs collectivités locales, il s'agissait d'un partage de bonnes pratiques sur les thématiques liées à la restauration collective ainsi qu'à la gestion des déchets, notamment.

Le porteur de projet

Municipalité de
St Rémy de Provence

Durée du projet

2022-2025

Financement

Coût total du projet : 49 765 €
Subvention LEADER : 34 835 €

Autofinancement





Vers l'émergence d'une filière forêt-bois

Description de l'opération

L'opération consistait à analyser le potentiel de développement de la filière bois à l'échelle du Pays d'Arles, à visée « bois d'œuvre », sa valorisation dans la construction et ses sous-produits (bois-énergie).

Trois études ont été menées : La première a conduit à réaliser un plan d'échantillonnage et des inventaires de terrain afin d'améliorer les connaissances des peuplements, pour mieux gérer et mobiliser la ressource, La seconde a été l'occasion de rencontrer des acteurs privés (27), entreprises et associations, en capacités de proposer des actions concrètes. Enfin, la troisième a permis la création d'une base de données pour la filière.

6 grandes catégories de projets ont été identifiées (construction, rénovation, espaces publics, agencements intérieurs, signalétiques/information/interprétation, biomasse). 162 projets de construction et d'aménagement d'espaces publics ont été recensés, dont 58 % sur le territoire du PNRA. Des visites de terrain - formations ont été organisées afin de développer une culture forestière commune et sensibiliser à cette ressource locale.

Un forum de clôture du projet a réuni de nombreux acteurs de la filière prêts à relever les défis de l'essor de cette filière sur le territoire. Il faut citer l'interprofession FIBOIS SUD PACA, le Centre National de la Propriété Forestière, Le Département 13, de nombreuses collectivités et les intercommunalités, l'ONF, les Communes forestières 13, Fransylva13, FORMED, CAUE, FFP13, BDM, CCI du Pays d'Arles, CMA, CAPEB, entreprises de la filière, ADEME, BPI...

Le porteur de projet

Parc naturel régional des Alpilles

Durée du projet

2021-2023

Financement

Coût total du projet : **100 528 €**

Subvention LEADER : **90 475 €**

Autofinancement

10 053 €

Région SUD PACA

35 190 €

FEADER

54 285 €



Professionalisation and change of scale for the deployment of photovoltaic central units in Pays d'Arles

Description de l'opération

The company "Centrales Villageoises du Pays d'Arles" (CVPARL) is the fruit of a regroupement of inhabitants of the Pays d'Arles wishing to act concretely for the energy and ecological transition of their territory of life. Its main activity is the installation of photovoltaic central units.

The operation consisted in accompanying the emergence and the development of production energy projects, animating, structuring and expanding the network of shareholders (public and private) and supporting the structure in the construction of energy economy projects. A mission/animating charge was recruited in order to carry out an active prospecting and a reinforced accompaniment with private and public actors in the Pays d'Arles in order to develop projects of photovoltaic central units.

In a context of energy crisis and reinforced regulatory obligations (tertiary decree), self-consumption energy has been imposed little by little in place of projects of photovoltaic central units in injection which predominated until then. The project has therefore contributed to developing the offer of village central units by proposing a new economic model integrating self-consumption in order to respond to these new needs.

Grouped orders of solar kits have been realized for 11 beneficiaries, allowing installations equivalent to 15 KWh. A number of sites have been prospected, confirming the strong potential of some of them. Among these, 3 sites, of greater scope of collective self-consumption, have been presented to several public and private actors, without success to date. The village central units represent an opportunity on the territory, in that the PMO already constituted (Moral Person Organizing), in order to carry out these future projects of greater scope.

Le porteur de projet

The village central units of Pays d'Arles - SAS with limited liability and cooperative statutes

Financement

Total cost of the project : 133 775 €
LEADER Subvention : 120 397 €

Autofinancement

13 378 €

FEADER

72 238 €

Région SUD PACA

48 159 €

Durée du projet

2021-2023

6

Soutenir le développement du marché de la rénovation énergétique et l'usage des matériaux biosourcés dans les bâtiments

Le territoire veut rééquilibrer la balance énergétique du territoire par une réduction des consommations et des déperditions dans les bâtiments. L'objectif est de développer les débouchés locaux de

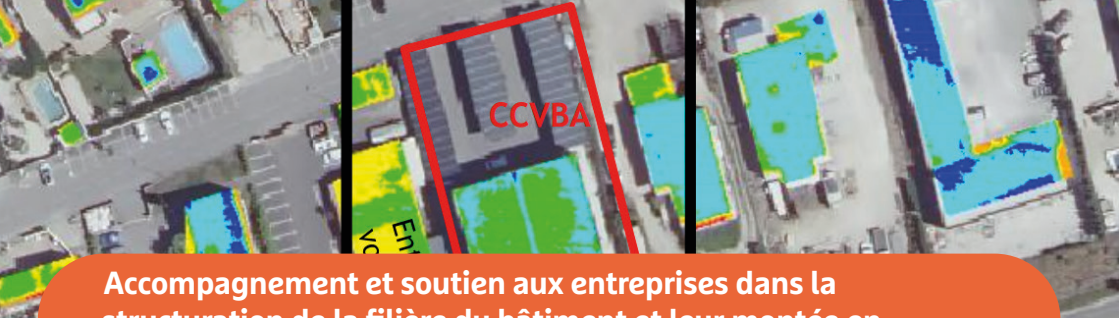
2 volets :

- Favoriser la montée en compétence des entreprises dans la rénovation énergétique et l'utilisation de matériaux biosourcés par les artisans du BTP et les maîtres d'ouvrage des bâtiments : sensibilisation, formations collectives avec chantiers expérimentaux, achats et location d'équipements...
- Développer et structurer l'offre des entreprises : études de marchés, prospection, marketing, groupements d'entreprises, mutualisation d'outils...

1 projet soutenu :

Montant total LEADER : 61.159€
Dont fonds Région : 24.464€
Dont FEADER : 36.695€

*Les montants sont arrondis**



Accompagnement et soutien aux entreprises dans la structuration de la filière du bâtiment et leur montée en compétence en matière de rénovation énergétique

Description de l'opération

Le projet consistait à utiliser la thermographie pour d'une part accompagner des entreprises dans la structuration de la filière du bâtiment et leur montée en compétence en matière de rénovation énergétique, et d'autre part accompagner des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.

Pour ce faire, un avion équipé d'une caméra thermique a survolé le territoire et réalisé des clichés infrarouges des habitations et bâtiments, permettant de repérer les déperditions énergétiques et identifier les défauts d'isolation. 2 vols ont été réalisés : le 1er dans la nuit du 3 au 4 mars 2023 dans le Nord des Alpilles, le 2nd dans la nuit du 14 au 15 janvier 2025 dans le sud des Alpilles. Des réunions publiques ont été organisées afin de présenter les résultats aux habitants et ont réunis 144 personnes. Les images des habitations ont été transmises aux habitants qui en faisaient la demande (sur justification du domicile), ainsi 365 demandes ont été faites et 66 rendez-vous d'analyse des images ont été organisés avec la Conseillère Energie. Par ailleurs, une convention de partenariat entre la CAPEB et la CCVBA a été signée et la première session de formation à destination des entreprises a eue lieu du 29 au 31 janvier 2024 et a rassemblé 11 participants. En parallèles des 7 sessions de formations, des permanences ont été organisées à la CAPEB tous les 1ers jeudis du mois de 14h à 17h à la CCVBA. Elles concernaient les certifications RGE, les aides financières pour les travaux de rénovation énergétique, le Document Unique d'Evaluation des Risques ou encore le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé.

Lors de la formation, certains entreprises présentes venaient des départements du Gard et du Vaucluse, cela montre l'intérêt des professionnels.

Le porteur de projet

Communauté de Communes de
la Vallée des Baux - Alpilles

Financement

Coût total du projet : **76 448 €**
Subvention LEADER : **61 159 €**

Autofinancement

15 289 €

Région SUD PACA

24 464 €

FEADER

36 695 €

Durée du projet

2022-2025



La Routo : Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance

Description de l'opération

L'itinéraire La Routo reliant la plaine de la Crau à la vallée de la Stura (Italie) a été homologué sentier de Grande Randonnée en juin 2020 (GR69 La Routo). Portés par l'ambition de créer un parcours transfrontalier emblématique, La Maison de la Transhumance et ses partenaires avaient 3 objectifs : structurer l'itinéraire et le réseau d'acteurs, valoriser les patrimoines, les paysages et les produits liés à la transhumance et l'élevage pastoral, et réaliser des événements de lancement du GR69 et de promotion de l'itinéraire et du réseau.

Pour ce faire, une chargée de mission a été recrutée pour mettre en œuvre et animer l'itinéraire agritouristique en associant l'ensemble des filières agricole, gastronomique, touristique, artisanale, environnementale et patrimoniale. Des actions de communication ont également été effectuées : réalisation de films, participation à des événements, salons et festivals, refonte du site internet trilingue, mise à jour du topoguide, diffusion de dépliants et brochures, création d'un parcours gourmand...

Le porteur de projet

Association La Maison de la Transhumance,
Les partenaires de la coopération :
 la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Provence Alpes Agglomération, l'Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains, le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), le Parc naturel régional du Verdon, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon, le Parc naturel régional des Alpilles

Financement

Coût total du projet : 80 470 €

Subvention LEADER : 72 423 €

Autofinancement

8 047 €

Région SUD PACA

28 969 €

FEADER

43 454 €

Durée du projet

2019-2022

Où observer les oiseaux en France ?

Les Parcs naturels régionaux de France : Territoires de prédilection pour le tourisme ornithologique

Description de l'opération

Les huit Parcs régionaux souhaitent conforter leurs 20 années d'expérience en matière de tourisme ornithologique en développant davantage leur stratégie. Afin de promouvoir leur offre de tourisme ornithologique, les Parcs ont tout d'abord mené une étude marketing permettant d'obtenir une connaissance précise des publics intéressés, en France et à l'international. Ils ont également créé un site internet commun : www.birdingfrance.info, véritable outil essentiel pour organiser un voyage de découverte ornithologique.

A l'échelle du Pays d'Arles, les deux Parcs ont développé leur offre d'accueil des touristes naturalistes : 2 sites d'observation ont été créés (au domaine de la Palissade à Salin de Giraud et au Vallon des Glauges à Eyguières), des professionnels du tourisme et des acteurs institutionnels ont été sensibilisés à cette forme de séjours, et des visites guidées grand public ont été organisées.

De plus, un topoguide « Où observer les oiseaux » a été édité, en français et en anglais, une banque de photos naturalistes constituée et des vidéos de promotion du tourisme ornithologique réalisées.

Le porteur de projet

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Alpilles – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Camargue

Les partenaires de la coopération :

Les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois, des Boucles de la Seine normande, de la Brenne, du Golfe du Morbihan, des Marais du Cotentin et du Bessin et de Lorraine.

Financement

Coût total du projet : **80 141 €**

Subvention LEADER : **72 127 €**

Autofinancement

8 014 €

Région SUD PACA

28 851 €

FEADER

43 276 €

Durée du projet

2019-2024

LA RESERVE DE BIOSPHERE DE CAMARGUE

TERRITOIRE D'ECO-ACTEURS

ECOOPACT : Echanges et mutualisation pour l'animation des réseaux d'écoacteurs de réserves de biosphères

Description de l'opération

Les Réserves de Biosphère du Mont-Viso, de Camargue et des gorges du Gardon se sont alliés afin d'échanger et mutualiser leurs compétences autour de l'animation des réseaux d'éco-acteurs. Ces derniers sont des professionnels qui exercent leurs activités dans la Réserve et qui s'engagent en faveur d'un territoire préservé.

Les objectifs étaient d'accélérer la transition écologique et sociale, de renforcer les liens entre les gestionnaires des Réserves de Biosphère et les éco-acteurs, de faire naître un sentiment d'appartenance à un réseau qu'il faut autonomiser et pérenniser.

Trois voyages d'études ont été organisés dans chaque Réserve de biosphère dans le but d'harmoniser les procédures au sein des Réserves, afin de préserver une cohérence nationale et d'engager des évolutions/améliorations pour chaque réseau. Un guide technique, diffusé en français et en anglais, a été créé pour partager l'expérience de cette coopération avec les autres animateurs des réseaux d'éco-acteurs et de proposer des pistes d'animation concrètes. Un livret d'accueil des éco-acteurs a été rédigé, présentant les Réserves, les réseaux d'éco-acteurs, les objectifs de développement durable ou l'association qui coordonne l'ensemble des Réserves (le MAB « Man and the Biosphere »).

Enfin, un volet communication a été imaginé pour valoriser les actions (vidéos, Rolls-up, plaquettes destinées au grand public et des institutionnels, tee-shirts, plan de communication internet et presse).

Le porteur de projet

Syndicat mixte du Parc Naturel
Régional de Camargue

Les partenaires de la coopération :

le Syndicat mixte du Parc naturel
régional du Queyras (chef de fil),
le syndicat mixte des gorges du
Gardon, le Syndicat mixte Camargue
Gardoise.

Financement

Coût total du projet : **38 845 €**

Subvention LEADER : **34 961 €**

Autofinancement

3 884 €

Région SUD PACA

13 984 €

FEADER

20 977 €

Durée du projet

2020-2023

Glossaire

ASP (AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT) : C'est l'organisme payeur qui gère les subventions FEADER pour la France. Les demandes de paiement leur sont transmises par le GAL

AUTORITÉ DE GESTION : Afin d'être au plus proche des territoires et des citoyens, l'Union Européenne ne gère pas directement les fonds européens : leur gestion est déléguée aux États membres. En France, le pilotage et la gestion de ces fonds européens sont confiés aux Régions. Sur notre territoire, c'est donc la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui est "Autorité de Gestion" pour le FEADER

CERTIFICAT DE SERVICE FAIT : Document administratif délivré par le GAL à l'organisme payeur, nécessaire au moment du paiement visant à vérifier la réalité, l'éligibilité et la fiabilité des dépenses d'un projet cofinancé par les fonds européens

COMMISSION EUROPÉENNE : Institution communautaire au même titre que le Conseil, le Parlement européen et la Cour de Justice de l'Union Européenne. En tant que "Gardienne des Traités", la Commission veille à l'application du droit communautaire

CONVENTION ATTRIBUTIVE DE SUBVENTION : Elle constitue l'acte juridique daté, signé par le GAL et le bénéficiaire, qui octroie une aide à ce dernier et qui précise les obligations et les responsabilités de chacun.

FEADER (FONDS EUROPÉEN AGRICOLE DE DÉVELOPPEMENT RURAL) : Second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Il est complémentaire des politiques de marché et de soutien au revenu et des actions menées au titre des politiques de cohésion économique et sociale. Ce fonds est mis en œuvre sur le territoire français au travers d'un programme national qui comporte des volets régionaux. Il finance notamment le programme LEADER

OSIRIS : Outil informatique de gestion, de suivi et de paiement des projets bénéficiant du FEADER ou du FEAMP

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL (PDRR) : Outil de programmation et de gestion pour la période 2014-2022, élaboré au niveau régional pour le FEADER. Ce document a été approuvé par la Commission Européenne en 2015 ; il traduit les grandes priorités régionales pour lesquelles le fonds européen est mobilisable.

Les Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI)

Enveloppe allouée à la France en 2014-2023 (83 programmes)



Politique de
cohésion économique,
sociale et territoriale



Politique
de développement
rural



Politique
de la pêche et des
affaires maritimes

Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Fonds structurels

FEDER

FSE

15,5 Mds €

FEADER

11,4 Mds €

FEAMP

588 M €

ENVELOPPE INITIALE ALLOUÉE EN RÉGION SUD 2014-2023

284 Millions €

540,4 Millions €

FEDER

Fonds européen de
développement régional

FSE

Fonds social européen

FEADER

Fonds européen agricole
et de développement
rural



Mesure 19 du FEADER :
LEADER (programme)

FEAMP

Fonds européen pour les
affaires maritimes et la
pêche

Fonds européens 2014-2022

Gestion partagée = gestion par les Etats membres	Les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)¹
	FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
	FSE : Fonds Social Européen
	IEJ : Initiative pour l'Emploi des Jeunes
	FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
	FEAMPA : Fonds européen pour les affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
	Les autres fonds :
	FEAGA : Fonds européen Agricole de Garantie (1er pilier de la PAC)
	FC : Fonds de Cohésion
	FSI : Fonds pour la Sécurité intérieure
	FAMI : Fonds Asile, Migration et Intégration
	Europe Créative (audiovisuel)
	Erasmus + (Education)
	...
Gestion directe = gestion par la Commission européenne ou ses agences	LIFE (environnement et climat)
	Programme spatial européen
	EACEA (Culture)
	Programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs (participation citoyenne)
	EU4Health (Santé)
	Justice (coopération judiciaire)
	Digital Europe (numérique)
	Programme en faveur du marché unique
	...
Gestion indirecte = Gestion par un pays tiers ou une organisation internationale	Aide humanitaire
	Développement international
	...

¹Budget allouée aux 28 Etats membres pour les FESI : 960 milliards d'euros sur la programmation Budget alloué à la France : 28 milliards d'euros, pour 83 programmes, sans compter le plan de relance européen faisant suite au Covid 19.

Pour aller plus loin : www.toutteleurope.eu / www.europe-en-france.gouv.fr / www.european-union.europa.eu

Infos pratiques

PETR du Pays d'Arles

Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays d'Arles – PETR

Impasse des Mourgues – Couvent Saint Césaire

13200 ARLES

04.90.49.35.50

L'Equipe LEADER du PETR

Florence PILLITTERI – Animatrice

06.29.82.43.86

animation.leader@ville-arles.fr

Laurent BIEGANSKI – Gestionnaire

06.89.12.15.90

gestion.leader@ville-arles.fr

Sophie CROQUETTE – Cheffe de projet

06 12 11 53 25

s.croquette@ville-arles.fr

Notes

Le Président et l'équipe du PETR
du Pays d'Arles remercient tous les
acteurs publics et privés qui se sont
impliqués tout au long du programme
européen LEADER, tous les membres
du Groupement d'Action Local (GAL) et
du Comité de programmation.

